



Mars 2026

Nous finançons l'essentiel



Disclaimer

General disclaimer

The information and resources contained in this document are for information purposes only and entails no legal commitment or contractual agreement on the part of Sfil and Caisse Française de Financement Local which also reserve the right to change the characteristics thereof at any time without prior notice. **Under no circumstances should they be considered an offer, an invitation to subscribe or to purchase securities or any other investment product or an investment advice within the meaning of Directive 2014/65/EU of the European Parliament and of the Council of 15 May 2014, as amended, nor do they constitute a solicitation of business, an offer to the public, a financial service or a recommendation by Sfil and/or Caisse française de financement local that any recipient of this document should subscribe for or purchase any securities.**

Although the information and resources contained in this document are based on sources that Sfil and Caisse Française de Financement Local believe to be reliable Sfil and Caisse Française de Financement Local cannot guarantee their accuracy and completeness. No statement made in this document may be construed as such a guarantee. The information and resources contained in this document are given at the date mentioned in the presentation and are subject to change without notice.

The information and resources contained in this document remain the exclusive property of Sfil and Caisse Française de Financement Local and may not be reproduced in whole or in part or distributed to third parties without the prior written consent of Sfil and Caisse Française de Financement Local.

Liability waiver

Under no circumstances, including, but not limited to, negligence, shall Sfil and Caisse Française de Financement Local or any entity of the group be liable for any direct or indirect loss or damage that result from the access to, inability to access to, or use of the information and resources contained in this document. The use and interpretation of said information and resources requires an in-depth and specific knowledge of the financial markets. Sfil and Caisse Française de Financement Local or any entity of the group hereby refuse any responsibility that may arise from the use of the information and resources contained in this document and the possible harmful consequences of such use, in particular as regards decisions made or measures adopted on the basis thereof.

Local restrictions

Access to, or transmission of this document or the information and resources contained in this document may be restricted or prohibited to individuals or companies by the laws or regulations of a country in which such persons have their registered office or domicile, of which they are nationals or for any other reason. This document is not intended for distribution to, or use by, any person or entity in any jurisdiction or country where such distribution or use would be contrary to law or regulation. Accordingly, persons who come into possession of this document should inform themselves of and observe these restrictions. Any person wishing to access the said information and resources contained in this document are requested first to ensure that they are authorised to do so.

In particular, the information, resources and materials contained in this document are intended solely for persons who are not U.S. Persons (as such term is defined in Regulation S of the U.S. Securities Act of 1933, as amended (the "**Securities Act**")) and who are not physically present in the United States. The information, resources and materials contained in this document are not intended to be distributed directly or indirectly to U.S. Persons or to persons who are physically present in the United States. It does not constitute an offer or an invitation to purchase securities of Sfil and Caisse Française de Financement Local in the United States or in any other jurisdiction in which such offer or invitation is not authorised or to any person to whom it is unlawful to make such offer or invitation. Potential users of this information are requested to comply with such restrictions.

Sfil and Caisse Française de Financement Local securities may not be offered or sold in the United States without registration under the Securities Act, or an applicable exemption from registration. Sfil and Caisse Française de Financement Local have not registered and do not intend to register any of their securities under the Securities Act or to conduct a public offering of securities in the United States.

In addition, this document is being distributed to and is directed only at persons in member states of the European Economic Area ("EEA") who are "qualified investors" within the meaning of article 2(e) of the Prospectus Regulation (regulation 2017/1129/EU), as amended, to the extent implemented in the relevant member state ("Qualified Investors"). Any person in the EEA who receives this document will be deemed to have represented and agreed that it is a Qualified Investor. Any such recipient will also be deemed to have represented and agreed that it has not received this document on behalf of persons in the EEA other than Qualified Investors. Sfil and/or Caisse française de financement local will rely upon the truth and accuracy of the foregoing representations and agreements.

This document is not to be relied upon as such or used in substitution for the exercise of any independent judgment and each recipient must make its own investigation as to the opportunity of any investment in bonds issued by Sfil and/or Caisse française de financement local.

To keep on reading, you confirm that:

- you have read and accept the above legal notices;
- you are fully responsible for the use of the information and resources contained in this document and for verifying their integrity;
- you are not a U.S. Person, you are not acting for the account of such U.S. Person, you are not located in the United States and you will not transmit or otherwise send any information or material contained in this document to any U.S. Person, to any person located in the United States or to publications with a general circulation in the United States.

Sfil at a glance

Banque publique de développement selon la réglementation de l'Union européenne

Filiale stratégique du groupe CDC, avec une lettre de soutien de la CDC et **une lettre de soutien de la République française**

Les notations de crédit de Sfil alignées sur celles de la République française

Notations ESG élevées



Deux missions de politique publique :

- ◀ **Prêteur principal au secteur public local** : plus de 60 milliards d'euros de prêts accordés depuis 2013
- ◀ **Premier fournisseur de liquidités pour les grands contrats d'exportation** bénéficiant d'une garantie souveraine : plus de 22 milliards d'euros de prêts refinancés depuis 2016

Sfil est un émetteur régulier sur le marché SSA

Environ 14 milliards d'euros équivalents de transactions benchmark exceptionnelles

Les émissions sont classées HQLA Level 1¹



Caffil :

- ◀ **1^{er} émetteur d'obligations sécurisées pour le secteur public**
- ◀ **1^{er} émetteur d'obligations sécurisées français²**

Plus de 50 milliards d'euros d'encours

Objectif de 33% du programme de financement annuel à réaliser sous format ESG entre 2024 et 2030



Données au 31/12/2025

Agenda

◀ 1 – Financement du secteur public local et des exportations

- *Actionnariat public et missions de politique publique*
- *Deux missions de politique publique*
- *Principal prêteur au secteur public local*
- *Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français*
- *Position financière solide*
- *Engagement en matière de durabilité*

◀ 2 – Stratégie de financement

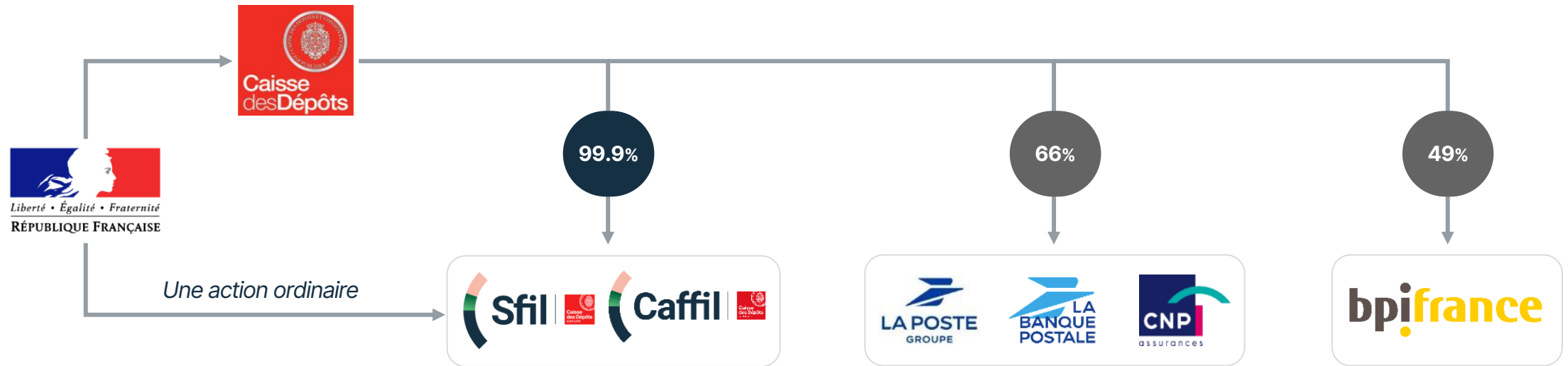
- *Emissions d'obligations sécurisées et sur le marché SSA*
- *Programme d'émissions ESG*

◀ 3 – Annexes



Actionnariat public et missions de politique publique

Actionnariat public et statut de banque de développement



- ◀ Sfil est une filiale stratégique du **groupe CDC**.
- ◀ La **CDC** fournit une **lettre de soutien à Sfil**, complétée par une **lettre de soutien directe de l'État**. L'État est représenté au conseil d'administration de Sfil par un censeur (administrateur sans droit de vote).



- ◀ **Caffil, la filiale de Sfil spécialisée dans les obligations sécurisées**, est un établissement de crédit spécialisé, doté du statut juridique de « Société de Crédit Foncier ».
- ◀ Caffil **finance exclusivement des actifs du secteur public** par l'émission d'obligations foncières.

Actionnariat public et missions de politique publique

Les notations reflètent le statut de banque de développement

- Les notations de crédit solides **alignées sur les notations de la République française**, fondées sur une actionnariat public à 100% et sur les engagements de la **CDC et de la République française de protéger la base économique et de préserver la solidité financière de Sfil**.
- Les notations des obligations sécurisées bénéficient d'un **rehaussement supplémentaire**, en raison de la **solidité du cadre juridique, de la qualité du cover pool et du niveau de surdimensionnement**.

	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 Caisse des Dépôts	 Sfil Caisse des Dépôts	 Caffil Caisse des Dépôts
 MOODY'S	Aa3 Negative outlook	Aa3 Negative outlook	Aa3 Negative outlook This assumption is based on : (1) CDC's commitment, as the reference shareholder, to support SFIL's solvency and liquidity through a letter of comfort (...) (2) the State's commitment, as the ultimate shareholder, to support SFIL's solvency and liquidity in case CDC were unable to support it, through a separate letter of comfort (...); and (3) the key role of SFIL in the financing of the French local authorities and hospitals.* Moody's Rating Report, December 24 th 2024	Aaa TPI Leeway: 3 Collateral score: 9.5% Market risk: 10.3% (published 05.12.2025)
 S&P Global	A+ Stable outlook	A+ Stable outlook	A+ Stable outlook 'We consider that there is an almost certain likelihood that the government would provide timely and sufficient extraordinary support to society in the event of financial distress.' S&P Rating Report, May 20 th 2025	-
 DBRS	AA Stable outlook	-	AA Stable outlook 'Sfil's credit ratings reflect its statutory ownership by Caisse des Dépôts et Consignations (...). Moreover, both CDC and the Republic of France provide letters of comfort in support of Sfil's creditworthiness.' DBRS Rating Report, March 14 th 2025	AAA

Deux missions de politique publique

Financement des investissements du secteur public local depuis 2013 et Soutien aux exportateurs français depuis 2015



Création de Sfil en tant que **prêteur au secteur public local**

Lancement du **partenariat avec La Banque Postale**

2013

Lancement de **prêts verts** pour le secteur public local

Premières obligations vertes et sociales

2019

Année record pour l'activité d'exportation **avec 5 milliards d'euros** de contrats refinancés, **6 transactions** et **10 exportateurs** soutenus

2023

2015

Autorisation pour l'activité d'exportation : financement de **grands contrats de crédit à l'exportation bénéficiant de la garantie souveraine française**

Leader du marché du crédit au secteur public local depuis 2015

2022

Lancement du partenariat avec **Banque des Territoires**

Élargissement de la gamme de produits thématiques pour les collectivités locales avec **l'introduction de prêts sociaux**

Nouveau cadre pour les obligations vertes, sociales et durables - incluant le financement de **contrats d'exportation favorisant des bénéfices environnementaux et sociaux**

2024

Année record pour le financement du secteur public local avec **6,3 milliards d'euros**, portant le total à plus de **50 milliards d'euros** depuis la création

Autorisation de la Commission européenne pour **étendre le champ des deux activités commerciales**

Principal prêteur au secteur public local

Sfil finance l'accès aux services essentiels

- ◀ Les collectivités locales françaises sont les premiers investisseurs publics avec **environ 2/3 des investissements publics français en 2023**. **Les investissements des collectivités locales françaises** répondent à des **besoins structurels importants** et contribuent significativement aux objectifs de durabilité, tant en termes de transition écologique (transports publics, eau et assainissement, etc.), que de cohésion sociale (éducation, culture, sport, etc.).
- ◀ Un **cadre strict** garantissant la situation financière des collectivités locales **assure leur bonne santé financière** - voir page 34.

Les collectivités locales françaises sont organisées en trois niveaux avec des responsabilités clés clairement définies:

13 Régions

- ◀ Construction et entretien des lycées
- ◀ Infrastructure ferroviaire régionale
- ◀ Développement économique

101 Départements

- ◀ Construction et entretien des collèges
- ◀ Réseau routier départemental
- ◀ Services de secours et de sécurité incendie

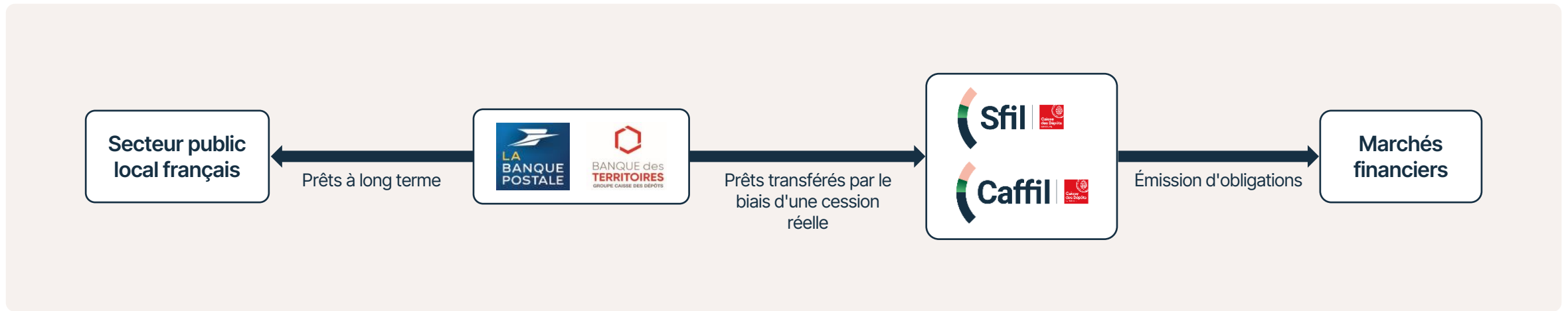
Plus de 30 000 communes et groupements de commune

- ◀ Construction et entretien de crèches et d'écoles primaires
- ◀ Transports publics urbains et voirie communale
- ◀ Distribution d'eau potable, collecte et valorisation des déchets ménagers

Sfil finance 9 communes sur 10 en France (communes de plus de 10 000 habitants).

Principal prêteur au secteur public local

Prêteur au secteur public local en partenariat avec La Banque Postale et Banque des Territoires



- ◀ Les prêts au secteur public local sont accordés dans un cadre strict, sous la supervision de la Commission européenne, et le **champ d'application des prêts est limité aux collectivités locales françaises et aux hôpitaux publics**.
- ◀ Les prêts sont accordés par La Banque Postale et la CDC (Banque des Territoires), **transférés au bilan de Caffil par le biais d'une cession réelle** et refinancés par l'émission d'obligations sur les marchés de capitaux internationaux.
- ◀ Le prix des prêts est fixé au niveau du marché et fait l'objet d'un **processus d'approbation de crédit indépendant** au niveau du groupe Sfil.

Principal prêteur au secteur public local

Un record sur les grandes collectivités et une part significative de prêts sociaux

Des facteurs sous-jacents favorables sur les collectivités locales...

Effet du cycle électoral

↗ des investissements, dont climat, dans la 2nde partie du mandat du bloc communal

Trésorerie disponible

↘ pour l'ensemble des collectivités locales, et notamment les départements et les régions

Conditions de financement plus favorables

↗ Cycle baissier de la BCE, baisse des taux de 100 points de base

... qui ont généré une très forte activité sur cette typologie d'emprunteurs

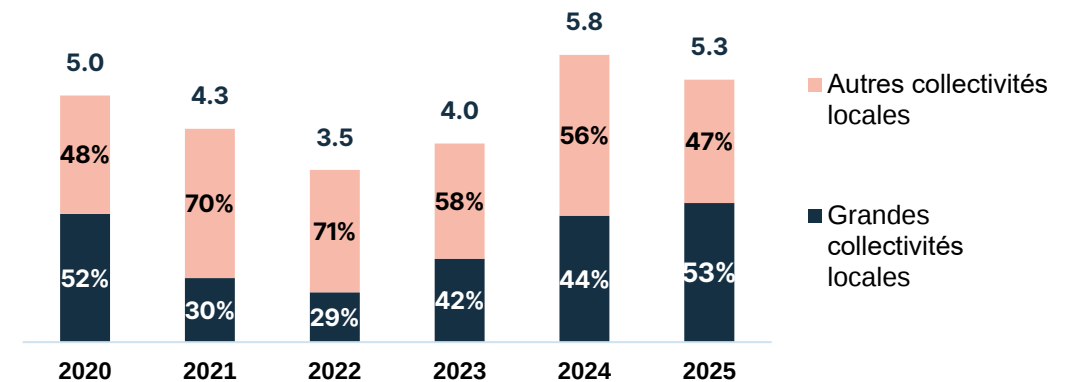
◀ Production à 5,6 milliards d'euros en 2025

- 3^{ème} meilleure année après le record de 6,3 milliards d'euros en 2024 et le niveau de 5,7 milliards d'euros en 2019 (dernière année du cycle électoral précédent).

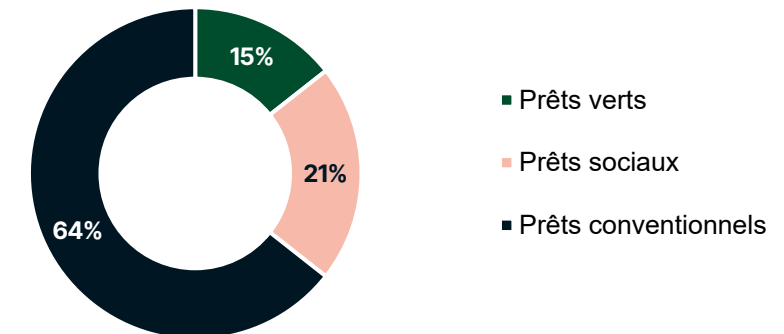
◀ Activité portée principalement par les collectivités locales

- **5,3 milliards d'euros de prêts accordés en 2025 – 2^{ème} meilleure année...**
- ... principalement aux **grandes collectivités locales** (i.e. les métropoles, les départements et les régions) – **niveau record de 53% des prêts aux collectivités locales** (vs 40% en moyenne sur la période 2020-2024)
- ... **et dont 36% de prêts thématiques** (0,8 Md d'euros de prêts verts et 1,1 Md d'euros de prêts sociaux).

Production de prêts aux collectivités locales



Répartition des prêts aux collectivités locales en 2025



Données au 31/12/2025

Principal prêteur au secteur public local

La poursuite du soutien aux hôpitaux publics dans un contexte financier difficile

6,1
milliards d'euros
d'encours

767
emprunteurs



**Des facteurs sous-jacents moins favorables
sur le marché des hôpitaux publics...**

Situation financière

↘ déficit à un niveau élevé,
attendu à près de 3 milliards
d'euros en 2025, malgré la
reprise d'activité post-COVID

↘ recours plus limité à
l'endettement

Conditions de financement

↘ recours plus marqué à un
financement indexé sur le
taux du Livret A

... qui ont eu un impact sur nos financements

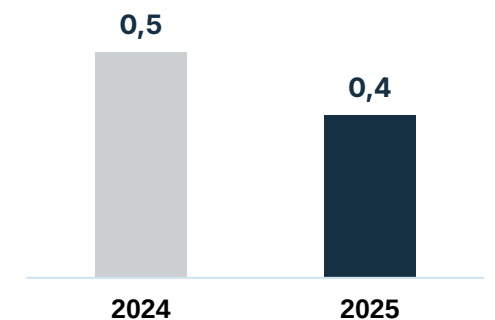
◀ **Production à 0,4 milliards d'euros**
(-28% vs 2024)

◀ **Accompagnement du secteur
hospitalier via:**

- une approche de long terme
des ratios, i.e. assouplissement
de certains critères d'octroi
financiers;
- la prise en tenant compte
de la valeur ajoutée sanitaire.

➔ **En 2025, présence plus forte sur les hôpitaux publics de taille moyenne.**

Production
(en milliards d'euros)



Principal prêteur au secteur public local

Activité de financement des collectivités locales : exemple d'opérations financées

Département de Seine-Saint-Denis



Le Département de la Seine-Saint-Denis a investi 40 milliards d'euros dans la reconstruction de bassins enterrés à Clichy-sous-Bois. Cet ouvrage mesure 42m de diamètre, 20m de profondeur en exploitation et remplace un bassin existant de 10 000m3 sous-dimensionné.

La reconstruction de ces bassins s'appuie sur la technologie dite « de la paroi moulée » et aura un impact positif sur l'environnement puisqu'ils contribuent à la prévention des inondations et à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération



La Communauté d'agglomération des Sables d'Olonne Agglomération a investi 8 millions d'euros dans le projet Enerplage - Installation de la thalassothermie et un réseau de chaleur.

Ce projet repose sur une technologie exploitant les calories de l'eau de mer prélevée sur la Grande Plage grâce à des pompes à chaleur. Cette source d'énergie propre, renouvelable est utilisée pour alimenter les systèmes de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de climatisation. Elle permettra de couvrir 80% des besoins énergétiques de 17 bâtiments publics et privés.

Région Hauts-de-France



La Région Hauts-de-France en concertation avec les établissements procède chaque année à des travaux de maintenance des équipements et d'investissements dans le mobilier.

Avec un projet de plus de 150 millions d'euros, la Région souhaite poursuivre son engagement pour des établissements publics de qualité, sûrs, accessibles et tournés vers l'avenir. Dans tous les départements de la Région, les lycées bénéficient de chantiers qui intègrent systématiquement une dimension environnementale pour réduire l'empreinte écologique.

Isère



Le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble est l'un des trois établissements hospitaliers universitaires de la région Rhône-Alpes, réparti sur cinq sites principaux.

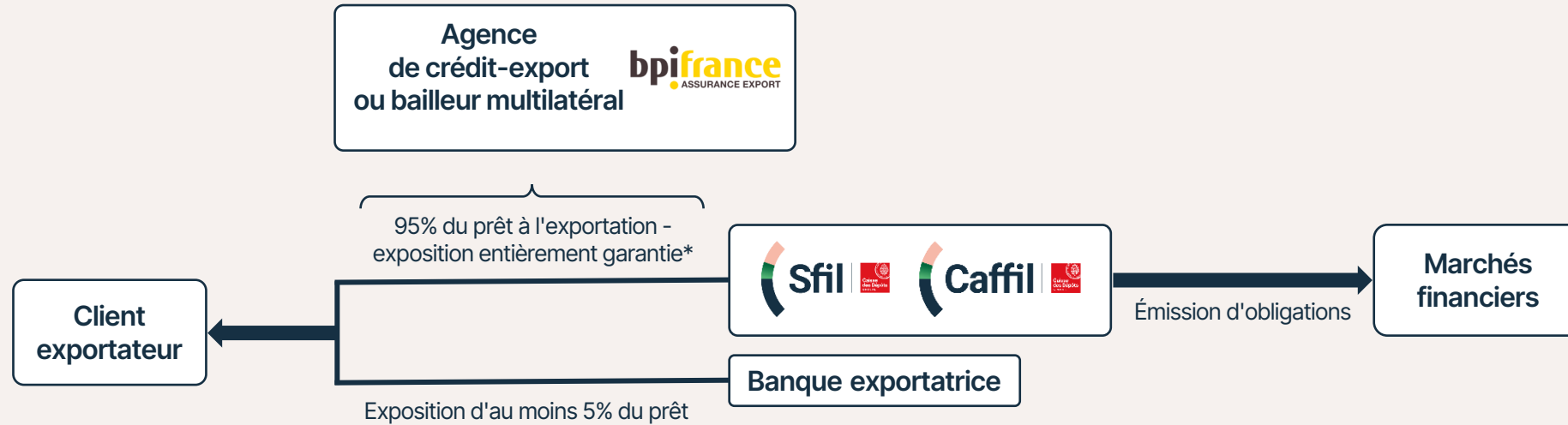
Dans le cadre de son projet d'établissement 2023-2027, le CHU a investi 42 millions d'euros en 2024, notamment pour financer :

- La création d'un nouveau plateau interventionnel (NPI) et d'un nouveau plateau technique,
- Le projet du Schéma Directeur de l'Immobilier (SDI),
- Des investissements pour les nouveaux hôpitaux Michallon et Voiron.

Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français

Plateforme de refinancement pour les grands prêts à l'exportation français

Schéma après transfert



- ◀ Sfil propose une **plateforme de refinancement pour les prêts bénéficiant d'une garantie d'une agence crédit-export (ECA) française**. Des contrats-cadres sont en place avec 31 partenaires bancaires couvrant plus de 95% du marché.
- ◀ Les garanties de crédit à l'exportation françaises sont gérées par Bpifrance Assurance Export, les garanties sont directement fournies par la République française.
- ◀ L'activité de Sfil est limitée au **refinancement des expositions publiques à 100%** et aux grands contrats d'exportation d'un volume minimum de **70 millions d'euros**.

Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français

Leadership dans le financement de grands contrats d'exportation français

Plus de 22 milliards d'euros

de contrats à l'exportation financés par Sfil depuis le lancement de l'activité en 2015

17 exportateurs assistés sur 4 continents
21 banques commerciales en transfert

Quatre transactions d'un volume de 3,6 milliards d'euros signées en 2025, contribuant à la conclusion de 10,3 milliards d'euros de contrats d'exportation

9 exportateurs, dont 4 nouveaux exportateurs ont bénéficié du financement de Sfil

Perspectives très positives avec 163 opérations

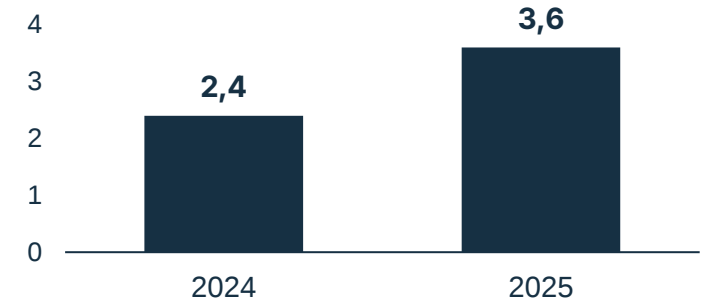
et un volume total de financement de 64 milliards d'euros en cours d'évaluation, dont 39 % concernent le secteur de la défense

Transactions clés liées à la souveraineté nationale :

- 2 transactions en 2025 finançant le secteur de la défense
- Premier financement d'un projet d'énergie nucléaire avec Sfil participant en tant que prêteur principal au projet Sizewell C

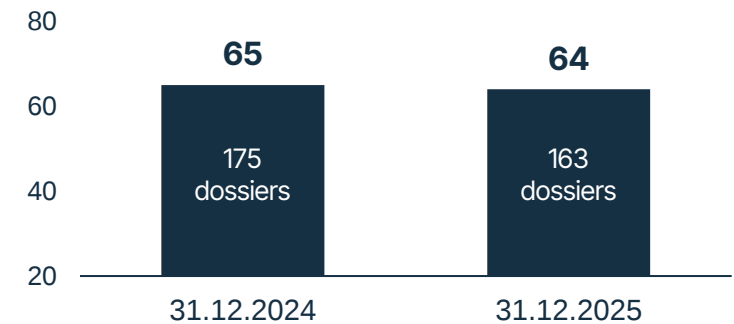
Transactions d'exportation financées en 2025

En milliards d'euros



Transactions en cours d'étude

En milliards d'euros



Données au 31/12/2025

Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français

Activité de financement à l'exportation : exemple de projets financés

Royaume-Uni



Avec une valeur d'environ 38 milliards de livres, la centrale nucléaire de Sizewell C est l'un des plus grands projets d'infrastructure énergétique en Europe. Sfil participe en tant que prêteur principal au financement de 5 milliards de GBP assuré par BPI-AE. Le projet fournira de l'énergie à 6 millions de foyers britanniques (près de 20 % des ménages au Royaume-Uni) et évitera les émissions annuelles de 9 millions de tonnes de CO₂.

2025

Afrique



Sagemcom

Sagemcom Energy & Telecom et sa filiale locale ont obtenu un contrat des autorités sénégalaises dans le cadre du Programme d'Électrification d'Urgence (Puelec). L'infrastructure à déployer comprend l'extension des lignes électriques pour connecter des centaines de villages au réseau de distribution national.

2024

Afrique



Le consortium a signé un contrat commercial couvrant la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du métro d'Abidjan. Projet clé pour le développement durable de la capitale ivoirienne, il a été nommé "Affaire de l'année Afrique" lors du Forum mondial d'exportation TXF en juin 2023.

2023

Mer du Nord



Produire de l'énergie propre et à faibles émissions de carbone pour alimenter plus de 6 millions de foyers britanniques par an. C'est le premier succès à l'exportation pour la Haliade-X de GE, l'une des turbines les plus puissantes sur le marché mondial (jusqu'à 14 MW).

2020/2021

Position financière solide

De très bonnes performances financières confirmant la puissance du modèle Sfil

◀ Des résultats financiers très solides

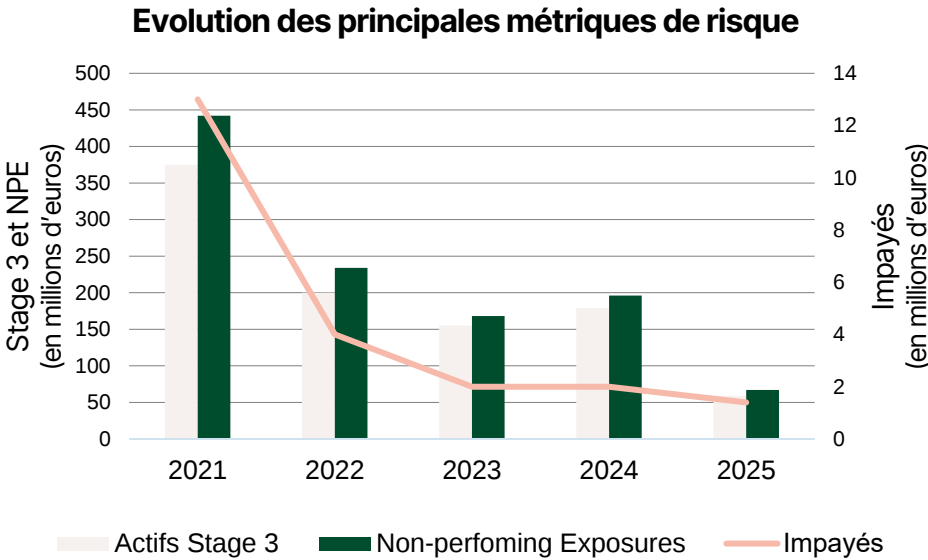
- **PNB récurrent en hausse à 221 millions d’euros** (+2% vs 2024) soutenu par la dynamique de croissance de l’activité globale depuis 3 ans
- **Hausse maîtrisée des frais généraux** principalement du fait d’effets fiscaux exceptionnels
- **Coût du risque positif** – reflet de l’excellente qualité du portefeuille
- **Résultat avant impôts en hausse de 3% à 104 millions d’euros**
- **Résultat net récurrent en recul à 67 millions d’euros** sous l’effet de la contribution exceptionnelle des grandes entreprises (10 millions d’euros 2025)
➔ **3^{ème} meilleure performance depuis 2013**
- En complément des éléments récurrents, résultat net comptable principalement porté par une variation positive des prêts à la JVR (+27 millions d’euros net d’IS)
➔ **Résultat net comptable record de 96 millions d’euros** (vs 69 millions d’euros en 2024)

(en millions d’euros)		2025	2024
Produit net bancaire		221	217
Frais généraux		(121)	(117)
Résultat brut d’exploitation		100	100
Coût du risque		4	1
Résultat avant impôts		104	101
Impôt sur les bénéfices		(37)	(26)
Résultat net		67	75

◀ Un coût du risque structurellement faible - reprise de 4 millions d’euros

◀ Des métriques de risque de crédit à un très bas niveau

- **Expositions non performantes à un niveau très bas de 67 millions d’euros (<0,1% des actifs)**
- **Impayés à 1,4 millions d’euros**



Données au 31/12/2025

Position financière solide

Une position solide en termes de capital et de liquidités

Éléments principaux du bilan consolidé Total des actifs à 74,3 milliards d’euros (milliards d’euros, montants notionnels)*			
Prêts et titres	67,8	Emission d’obligations	69,6
Actifs liquides	2,4	Billets de trésorerie	0,6
Garanties en espèces versées	1,7	Garanties en espèces reçues	0,1
		Capitaux propres	1,7

Une bonne qualité d’actifs

85% des actifs de Sfil bénéficient d'une pondération de risque de 0%

Une **solide position** en termes de fonds propres et de liquidités, largement supérieure aux exigences réglementaires :

- **Ratio CET1** : 46,8%, plus de 5 fois supérieurs au minimum réglementaire
- **Ratio de levier*** : 9,6%, stable par rapport à 2024

Des niveaux de liquidité élevés, et bien supérieurs à l'exigence règlementaire de 100% : **Ratio LCR** : 313% **Ratio NSFR** : 125%

Exigence **SREP** la plus faible parmi les institutions financières

8,56 % pour le ratio CET1

Le coût du risque pour le H1 2025 s'est traduit par une reprise de **4 millions d’euros**

Expositions non performantes extrêmement faibles < à 0,1 %

Le traitement par liquidation judiciaire ordinaire a été retenu comme stratégie de résolution privilégiée par le MUR (Mécanisme de Résolution Unique). SFIL **est dispensée du respect des exigences de MREL** suite à l’adoption de la directive UE 2024/1174 („Daisy Chains”).

Données au 31/12/2025

Position financière solide

Des perspectives d'activités soutenues en 2026 en particulier dans la défense

◀ Atterrissage 2026 prévu autour de 9 milliards d'euros pour la 4^{ème} année consécutive

Crédit-export

- 163 dossiers actifs pour un besoin de financement de 64 milliards d'euros
- Prévion d'activité forte sur des secteurs liés aux enjeux de souveraineté : 39% des dossiers actifs concernent le secteur de la défense

Secteur public local

- Effets de cycle électoral atténués par la dynamique d'investissement des départements et des régions

→ Niveau d'activité globalement équivalent a priori à celui de 2025 soutenu par des perspectives sur l'élargissement dans la foulée de la première opération conclue début 2026 sur le secteur public local

◀ Conditions de financement qui se sont nettement améliorées en 2026,

- Anticipation d'une stabilisation jusqu'à mi-2026
- Contexte plus incertain sur le S2-2026

Engagement en matière de durabilité

L'intégration du développement durable dans les missions de politique publique de Sfil



Financement du secteur public local

Principal prêteur dans **l'éducation publique, la santé publique, la gestion de l'eau et les transports publics** en France.

Une gamme complète de prêts verts et sociaux pour les collectivités locales françaises avec **une tarification incitative. 36% des prêts accordés au cours de 2025 étaient verts ou sociaux.**

Prise en compte de l'utilité environnementale et sociale des projets financés dans les critères de prêt.

Développement de **l'outil d'évaluation des risques climatiques et environnementaux** en 2024, avec une intégration progressive dans le processus de financement à partir de 2025.

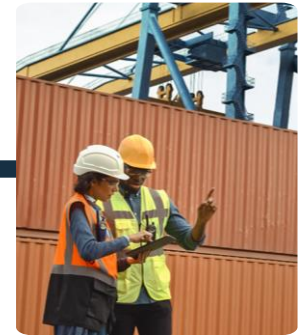
Financement des exportations

Aligné avec la **politique publique de la France en matière de durabilité.**

Conforme à **des règles strictes sur les normes environnementales et sociales**, la lutte contre la corruption et la durabilité de la dette pour les emprunteurs, conformément aux règles de l'OCDE.

Une analyse de l'impact social et environnemental disponible publiquement pour les projets d'exportation sensibles.

Adhésion aux Principes de Poséidon en avril 2025 pour promouvoir un avenir à faible émission de carbone pour le secteur maritime mondial.



Politique d'exclusion

Sfil ne finance pas de nouveaux projets liés aux énergies fossiles, conformément aux principes directeurs de la politique française d'exportation

Pas de financement **d'activités de production ou de commerce de tout produit illicite**, ainsi que **toute activité illégale** au regard des législations de la France ou du pays de destination. **Sfil exclut un certain nombre d'activités** dont le tabac, les jeux d'argent, la pornographie, les armes non conventionnelles, les pesticides interdits sur le territoire français.

Engagement en matière de durabilité

Engagé dans l'émission d'obligations ESG et dans l'investissement responsable

Emetteur de référence sur le **marché des obligations vertes et sociales** avec plus de **13 milliards d'euros** d'encours

Pionnier du financement des investissements verts et sociaux du secteur public

Récompenses régulières pour Sfil et Caffil

Elu en 2020, 2023 et 2024 à l'Advisory Council des Principes ICMA

Politique d'investissement de trésorerie

Intégration des critères ESG depuis 2021:

- **Émetteurs bancaires** : seuil de notation ESG et existence d'un cadre vert, social ou de durabilité
- **Exclusion des pays à haut risque ou interdits**
- **Émetteurs souverains et entités du secteur public** : moyenne des indicateurs de gouvernance mondiale de la **Banque mondiale** et signature de l'**Accord de Paris sur le climat**

Notations ESG

Sfil et **Caffil** sont notés:

SUSTAINALYTICS

8.3 Negligible Risk

(Novembre 2024)

Classé **20^{ème}** sur 1 022 banques

MSCI 

AA (Février 2025)

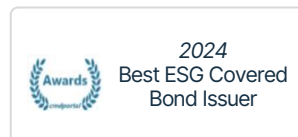
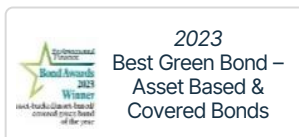
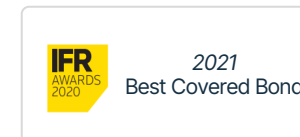
Classé parmi les **Leaders** de l'industrie 'Supranational & Development Banks'

Caffil est noté:

ISS ESG  **C Prime** (Janvier 2026)

Classé parmi les **20% des plus performants** dans le secteur 'covered bond'

 **Objectif 33%** du financement annuel à réaliser sous format ESG entre 2024 et 2030



Agenda

- ◀ 1 – Financement du secteur public local et des exportations
 - *Actionnariat public et missions de politique publique*
 - *Deux missions de politique publique*
 - *Principal prêteur au secteur public local*
 - *Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français*
 - *Position financière solide*
 - *Engagement en matière de durabilité*
- ◀ **2 – Stratégie de financement**
 - *Emissions d'obligations sécurisées et sur le marché SSA*
 - *Programme d'émissions ESG*
- ◀ 3 – Annexes



Émission d'obligations sécurisées et sur le marché SSA

Régime de liquidité du groupe Sfil

Aucun dépôts de particuliers

En tant que banque publique de développement, Sfil n'est pas une institution de dépôt et n'est pas exposée à un risque de liquidité lié à un retrait des dépôts

Accès diversifié au financement des marchés des capitaux

Sfil et Caffil ont accès à un large éventail de segments de marché différents (NEU CP et Bonds ; Agency et Covered Bond), avec une base d'investisseurs très diversifiée

Des réserves de liquidités importantes

Plus de 40 milliards d'euros de réserves de liquidités.

Le portefeuille du secteur public est directement éligible comme collatéral de la BCE. Sfil et Caffil ont accès aux opérations de pension avec le marché.

Des lignes de crédit de soutien importantes

D'importantes lignes de crédit de back-up - au total 5 milliards d'euros - sont fournies par le groupe CDC

Émission d'obligations sécurisées et sur le marché SSA

Axes de financement stratégiques



◀ Programme NEU CP

- Diversification du financement à court terme
- Volume d'émissions Sfil CP d'encours autour de 1 milliard d'euros

◀ Émissions benchmark SSA

- Émissions benchmark en EUR axées sur les **échéances intermédiaires**
- Émissions en USD axées sur des maturités de **3 et 5 ans**

EUR 1 à 3 milliards d'émissions prévues pour 2026



◀ Émissions d'obligations couvertes benchmark

- Émissions régulières de benchmarks en EUR avec un focus sur les **durées moyennes à longues**
- Possibilité de taps avec une **taille minimale de 100 millions d'euros**
- Volume maximum par obligation de **2 milliards d'euros** (taps inclus)

◀ Émissions en placement privé

- Format EMTN et RCB ; Possibilité de paiements légèrement structurés en EUR, y compris des obligations remboursables uniques et liées aux CMS
- Taille minimale : 10 millions d'euros

EUR 6 à 8 milliards d'émissions prévues pour 2026



◀ Émissions ESG

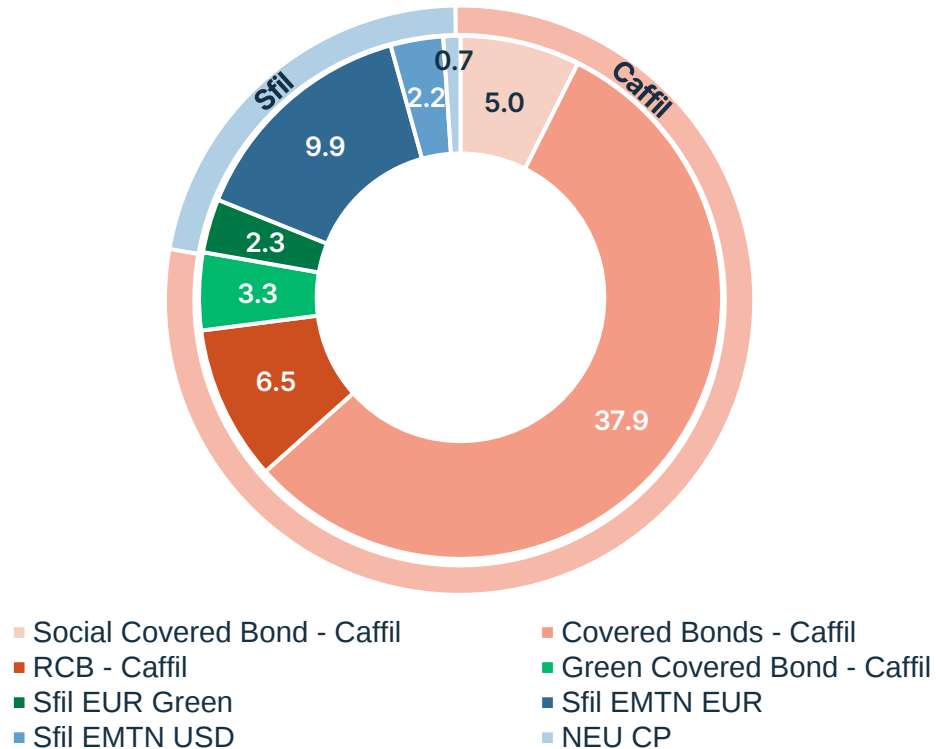
- Émissions régulières de benchmarks ESG par Sfil et Caffi
- Mise à jour du "Cadre d'obligations vertes, sociales et durables" du Groupe Sfil en 2024
- Émissions d'obligations vertes et sociales en placements privés sous format standard

**Objectif de 33%
du financement
annuel sous
format ESG de
2024 à 2030**

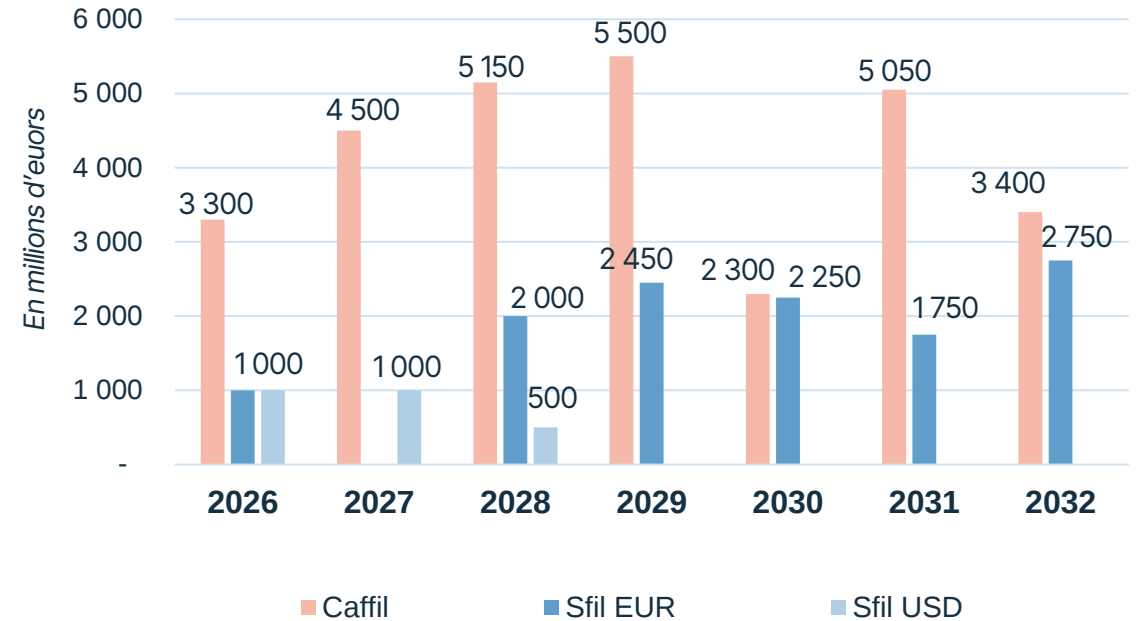
Émission d'obligations sécurisées et sur le marché SSA

Encours des émissions

Encours des émissions au 30 juin 2025
en milliards d'euros



Remboursements des transactions benchmark
(au 31 décembre 2025)



Émission d'obligations sécurisées et sur le marché SSA

Profil des émetteurs sur le marché SSA et sur le marché des obligations couvertes



Legal Format	Obligations Foncières
Credit Ratings	Aaa (Moody's) / AAA (DBRS)
ESG Ratings	Prime C (ISS ESG)
Risk weighting	10% (standardized approach)
LCR classification	Level 1 ¹
Maturity structure	Hard bullet uniquement
Overcollateral	120.8% ² (au 31 décembre 2025) ³
European Covered Bond Premium Label	✓ pour les émissions après le 8 juillet 2022 (y compris les augmentations de montants d'obligations existantes émises avant le 8 juillet 2022) ⁴
ECBC Covered Bond Label	✓
CBPP3 eligible	✓



LT Credit ratings	Aa3 (Moody's) / A+ (S&P) / AA (DBRS)
ST Credit ratings	P-1 (Moody's), A-1 (S&P), R-1 (High) (DBRS)
ESG Rating	Negligible Risk – 8.3 (Sustainalytics), AA (MSCI)
Public guarantee	Tel que défini à l'article 10 de l'acte délégué LCR et à l'article 429 du CRR
Format	EMTN
Risk weighting	20 % / 30 % (approche standardisée) en vertu de l'article 120 du CRR ⁵
Currencies	EUR / USD
Documentation	Reg. S
LCR classification	Level 1 ¹ , confirmé par le régulateur français, indépendant des notations de crédit ¹
ECB REPO classification	Haircut category II (IG 8 – Agency – Credit Institution)
PSPP eligible	✓

Programme d'émissions ESG

Green, Social & Sustainability Bond Framework

Green, Social & Sustainability Bond Framework (GSS)¹

Novembre 2024



Obligations vertes éligibles

- Financement des investissements verts des collectivités locales françaises
- Financement des contrats verts à l'exportation français

Obligations sociales éligibles

- Financement des investissements sociaux des collectivités locales françaises
- Financement des investissements des hôpitaux publics français (précédemment éligibles sous le Social Note Framework²)
- Financement des contrats d'exportation français finançant des infrastructures de base abordables dans les pays du CAD³



Obligations vertes

Sustainability Bonds

Obligations sociales

- ◀ **Sfil et Caffil émettent régulièrement des obligations vertes et sociales depuis 2019** dans le cadre du Social Note Framework (2018), du Green Bond Framework (2019) et du Green, Social & Sustainability Bond Framework (2022).
- ◀ En 2024, le groupe Sfil a mis à jour son **Green, Social & Sustainability Bond Framework** afin d'intégrer les évolutions des meilleures pratiques de marché, et de consolider toutes les émissions ESG dans un cadre unique.
- ◀ Les catégories d'actifs précédemment éligibles au **Social Note Framework** ne peuvent désormais être financées et/ou refinancées que dans le cadre du Green, Social & Sustainability Bond Framework.
- ◀ Le Green Bond Framework et le Social Note Framework ne seront plus utilisés pour les nouvelles émissions.

¹ Le cadre des obligations GSS 2024 ne s'applique pas rétroactivement.

² Le précédent cadre des obligations sociales continuera à s'appliquer jusqu'à l'échéance des obligations sociales existantes émises sous ce cadre.

³ Comité d'aide au développement : pays DAC des bénéficiaires de l'APD

Programme d'émissions ESG

Green, Social & Sustainability Bond Framework – Catégories de prêts verts éligibles

Catégories de prêts verts éligibles		Applicabilité géographique	Taxonomie européenne
Mobilité territoriale et transports urbains doux Conception, construction, modernisation, exploitation, acquisition et entretien de véhicules, de matériel roulant et d'infrastructures de transport à faible teneur en carbone	  	France ou à l'étranger	Satisfait aux critères de contribution substantielle (CCS*) de l'atténuation du changement climatique
Énergie renouvelable Production d'électricité à partir d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique ; production d'électricité, cogénération de chaleur/froid, production de chaleur/froid à partir d'énergie géothermique et de bioénergie ; pompes à chaleur électriques ; unités de transport et de distribution d'énergie ; unités de stockage d'énergie ; production d'énergie bas carbone	   	France ou à l'étranger	Satisfait les CCS de l'atténuation du changement climatique ou critères internes pour les installations de production d'électricité et/ou de chaleur alimentées par la biomasse
Énergie bas-carbone** Construction, modification d'installations nucléaires existantes à des fins d'extension et exploitation sûre de centrales nucléaires ; Recherche, développement, démonstration et déploiement de réacteurs innovants	 	France ou à l'étranger	Alignement complet pour les projets situés à l'intérieur de l'UE
Efficacité énergétique de la construction et du développement urbain Construction, rénovation et acquisition de bâtiments verts ; Rénovation de bâtiments existants ; Mesures d'amélioration de la performance énergétique	   	France ou à l'étranger	Satisfait les CCS à l'atténuation du changement climatique ou critères internes
Eau et assainissement durable Projets en faveur de la qualité, de l'efficacité et de la conservation de l'eau ; Restauration et réhabilitation des écosystèmes ; Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	   	France uniquement	Critères internes
Gestion et valorisation des déchets Activités de gestion des déchets favorisant la lutte contre la pollution et l'efficacité des ressources ; installations de production d'énergie à partir de déchets (EfW) pour la production d'électricité et/ou de chaleur	 	France uniquement	Critères internes

Programme d'émissions ESG

Green, Social & Sustainability Bond Framework – Catégories de prêts sociaux éligibles

Catégories de prêts sociaux éligibles	Applicabilité géographique
Accès aux services essentiels - Développement, approvisionnement et accès à l'éducation et à la culture pour toutes les populations - Développement, approvisionnement et accès aux soins de santé pour toutes les populations (du Social Note Framework) 	France ou à l'étranger
Réhabilitation et cohésion des territoires - Lutte contre le mal-logement et soutien à l'accès au logement - Soutien à la connectivité et à l'inclusion numérique - Amélioration des conditions de vie des habitants des villes et des zones rurales 	France uniquement
Infrastructures de base abordables - Développement, approvisionnement et accès à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes les populations - Développement, approvisionnement et accès à l'électricité pour toutes les populations - Développement, approvisionnement et accès à des réseaux de transport public accessibles à toutes les populations - Développement, approvisionnement et accès à des réseaux de transport routier pour toutes les populations 	Liste spécifique des pays du CAD*

Key take aways

Banque publique de développement occupant une position de leader dans ses deux missions de politique publique :

- ◀ **Premier prêteur au secteur public local français** avec une part de marché d'environ 20% - 30%
- ◀ **Premier fournisseur de liquidités pour les grands contrats d'exportation** bénéficiant d'une garantie souveraine

Deux lettres de soutien – une de la CDC et l'autre du gouvernement français



Classification Level 1

pour les obligations émises par Sfil et Caffil

Emission régulière d'obligations vertes et sociales depuis 2019

via Sfil et Caffil

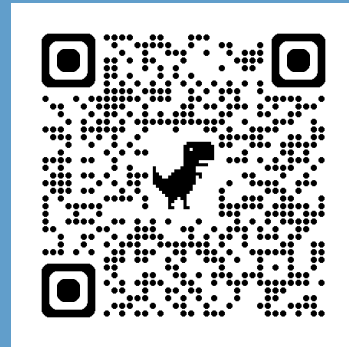
Cadre pour les obligations vertes, sociales et durables

afin de financer des investissements verts et sociaux réalisés par les collectivités locales françaises et les prêts à l'exportation français présentant de forts bénéfices environnementaux et sociaux

Objectif de 33% du programme de financement annuel à réaliser sous format ESG entre 2024 et 2030



Inscription pour les nouvelles investisseurs :



Fort engagement en matière de durabilité

en ligne avec les **Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies**

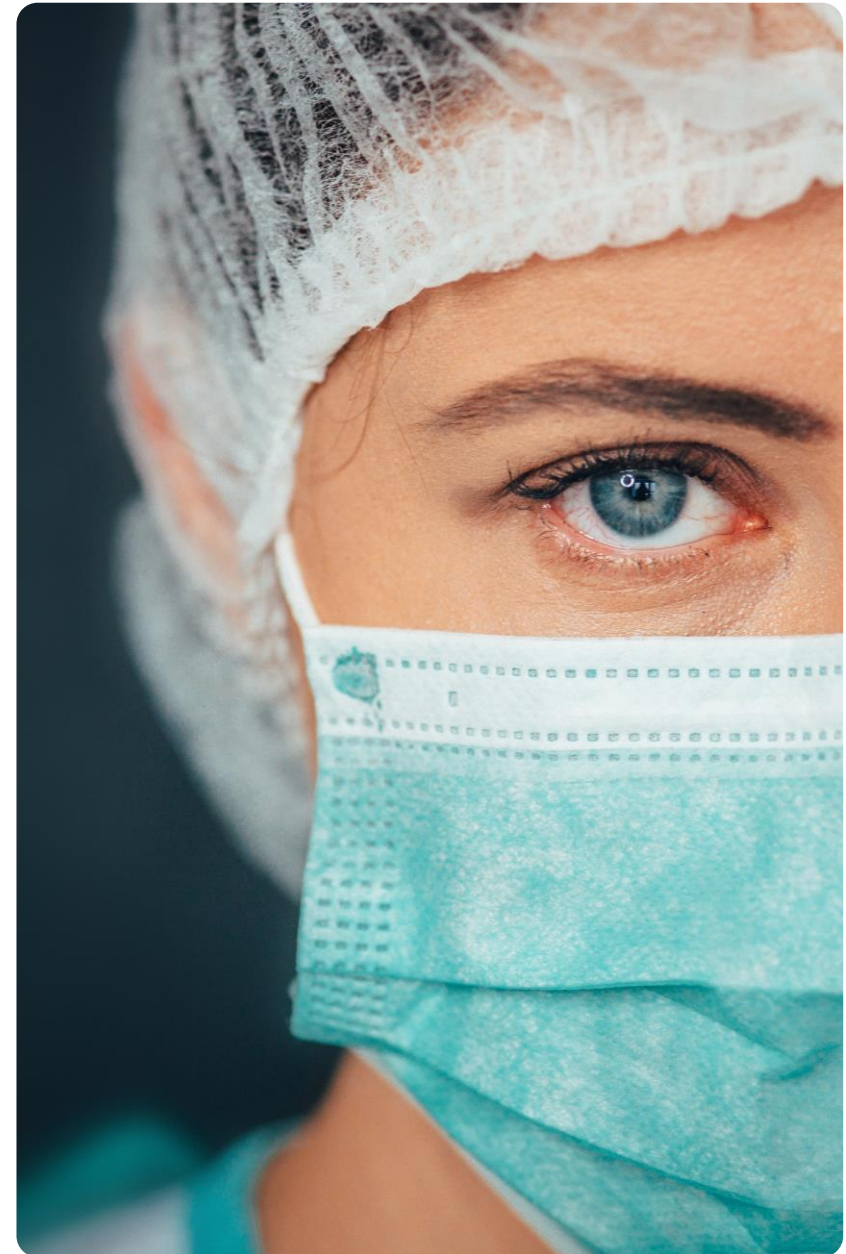
Récompenses

Un émetteur de grande renommée

 Best green, social or sustainability deal CBR Awards 2020	 Best Euro Issuer GC Covered Bond Award 2020	 Best Social Bond – Asset Based & Covered Bonds Environmental Finance 2021	 Best Covered Bond Issuer CMD Portal Awards 2021	 Best Covered Bond IFR Awards 2021	 Best Euro Issuer CBR Awards 2021
 Best Social Bond – Asset Based & Covered Bonds Environmental Finance 2022	 Best Covered Bond Issuer CMD Portal Awards 2022	 Editor's Award CBR Awards 2023	 Best ESG Covered Bond Issuer CMD Portal Awards 2023	 Best Green Bond – Asset Based & Covered Bonds Environmental Finance 2023	 Covered Bond: Best ESG Issuer Best Issuer CMD Portal Awards 2024
 European Deal of the Year CBR Awards 2024	 Best Covered Bond IFR Awards 2024	 Covered Bond: Best Issuer Best IR Team CMD Portal Awards 2025	 Green Bond - Agency Social Bond – Covered Bonds Environmental Finance 2025	 Covered Bond: Best IR Team Best Issuer Best ESG Issuer CMD Portal Awards 2026	 Covered Issuer of the Year Global Capital MTN Awards 2026

Agenda

- ◀ 1 – Financement du secteur public local et des exportations
 - *Actionnariat public et missions de politique publique*
 - *Deux missions de politique publique*
 - *Principal prêteur au secteur public local*
 - *Principal fournisseur de liquidité pour les contrats export français*
 - *Position financière solide*
 - *Engagement en matière de durabilité*
- ◀ 2 – Stratégie de financement
 - *Emissions d'obligations sécurisées et sur le marché SSA*
 - *Programme d'émissions ESG*
- ◀ 3 – Annexes



Annexe – Actionnariat public et missions de politique publique

Les banques publiques de développement sont soumises au règlement LCR et CRR

◀ Liquidity Coverage Delegated Act : Article 10 – Level 1 assets (version dated July 8, 2022)

'(e.) assets issued by credit institutions which meet at least one of the following two requirements:

- ◀ *(i) the issuer is a credit institution incorporated or established by the central government of a Member State or the regional government or local authority in a Member State, the government or local authority **is under the legal obligation to protect the economic basis of the credit institution and maintain its financial viability throughout its life-time** (...)'*

◀ Capital Requirements Regulation (CRR) : Article 429a - Exposures excluded from the total exposure measure

'2. (...) 'public development credit institution' means a credit institution that meets all the following conditions:

- (a) it has been established by a Member State's central government, regional government or local authority;*
- (b) its **activity is limited to advancing specified objectives of financial, social or economic public policy** in accordance with the laws and provisions governing that institution, including articles of association, on a non-competitive basis;*
- (c) its **goal is not to maximise profit or market share**;*
- (d) subject to Union State aid rules, the **central government, regional government or local authority has an obligation to protect the credit institution's viability** or directly or indirectly guarantees at least 90 % of the credit institution's own funds requirements, funding requirements or promotional loans granted;*
- (e) it does not take covered deposits as defined in point (5) of Article 2(1) of Directive 2014/49/EU or in national law implementing that Directive that may be classified as fixed term or savings deposits from consumers (...)'*

Annexe - Bilan solide

Classification LCR niveau 1



'Par principe, les titres émis par les catégories d'acteurs du secteur financier listées à l'article 7(4) du Règlement LCR ne sont pas éligibles en tant qu'actifs liquides, sauf dans les cas suivants : ...

*L'établissement de crédit appartient **à l'une des deux catégories de l'article 10.1.e)** du Règlement LCR qui vise certains établissements publics et banques de développement. À ce titre, les titres émis par les entités suivantes sont réputés **respecter les dispositions de l'article 10.1.e** du Règlement LCR : BPI-France Financement et la **Société de Financement Local (SFIL).**'*

ACPR : NOTICE 2024 - Modalités de calcul et de publication des ratios prudentiels dans le cadre de la CRDIV et exigence de MREL (version dated June 28, 2024)

Annexe – Actionnariat public et missions de politique publique

Lettres de soutien à Sfil et soutien financier de Sfil à Caffil

“Sfil's shareholding structure is still fully public. Its shareholders will ensure that Sfil's financial solidity is preserved and its economic base protected and will continue to provide it with the necessary support, in accordance with the applicable regulations. CDC confirmed its commitment in a letter of support, completed by a letter of support from the State, in the context of Sfil's continuing status as a State-owned development bank.”

Base Prospectus 10.06.2025 – Sfil EMTN Programme – 3. Financial risks

“Since January 31, 2013, Sfil has been the reference shareholder of Caisse Française de Financement Local, a société de crédit foncier subject to the provisions of articles L.513-2 et seq. of the French Monetary and Financial Code, and holds 99.99% of its share capital. Sfil will continue to play the role of reference shareholder of Caisse Française de Financement Local and will hold more than 99.99% of the capital over the long term. Sfil, its reference shareholder Caisse des Dépôts et Consignations and the State will ensure, subject to the European Union rules on State aid, to protect the economic base of Caisse Française de Financement Local and to preserve its financial viability throughout its existence in accordance with the obligations imposed by the banking regulations in force.”

Caffil annual financial report 2024 – 1.3.4 Servicing and financing by Sfil

Annexe - Actionnariat public et missions de politique publique

Un faible niveau d'endettement et une grande flexibilité financière

Cadre strict

Une règle d'or garantit une gestion financière saine :

- Les **recettes de fonctionnement** doivent **dépasser les dépenses de fonctionnement**
- Les collectivités locales françaises ne sont autorisées à **contracter des emprunts que pour financer de nouveaux investissements**.

Les budgets des collectivités locales françaises sont contrôlés par les **Chambres Régionales des Comptes**.

En vertu de la loi française, les **collectivités locales françaises ne peuvent pas faire faillite**.

En cas de difficultés financières ou de non-respect des règles budgétaires, le **Préfet**, en tant que représentant de l'État, peut imposer une **réduction des dépenses courantes** et/ou une **augmentation des impôts discrétionnaires**.

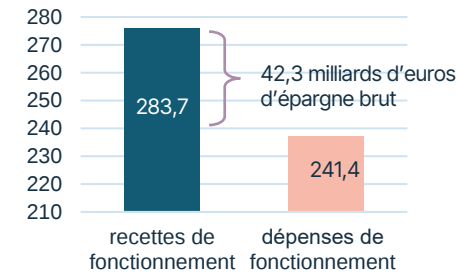
Situation financière saine

L'épargne brute est restée relativement stable ces dernières années et couvre environ 60 % des investissements annuels.

Faible niveau d'endettement et nouveaux emprunts

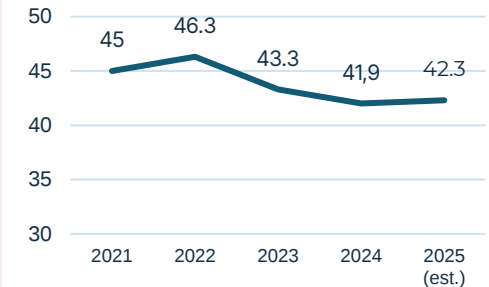
Malgré une augmentation des emprunts en 2024, la dette des collectivités locales françaises reste relativement faible, le ratio dette/PIB ayant diminué ces dernières années pour s'établir à 9 % du PIB.

Estimation des recettes et dépenses de fonctionnement pour 2025 (milliards d'euros)



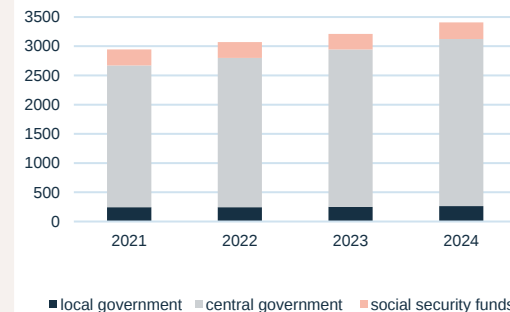
Source: Note de conjoncture 2025, La Banque Postale

Épargne brutes des collectivités locales françaises (milliards d'euros)



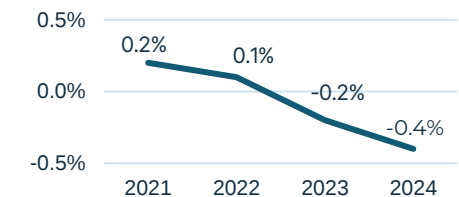
Source: Note de conjoncture 2025, La Banque Postale

Dette publique française répartie par catégorie (milliards d'euros)



Source: Eurostat, 2024 figures

Excédent/déficit consolidé des collectivités locales françaises en % du PIB*



* à l'exception des divers organismes d'administration locale (ODAL)

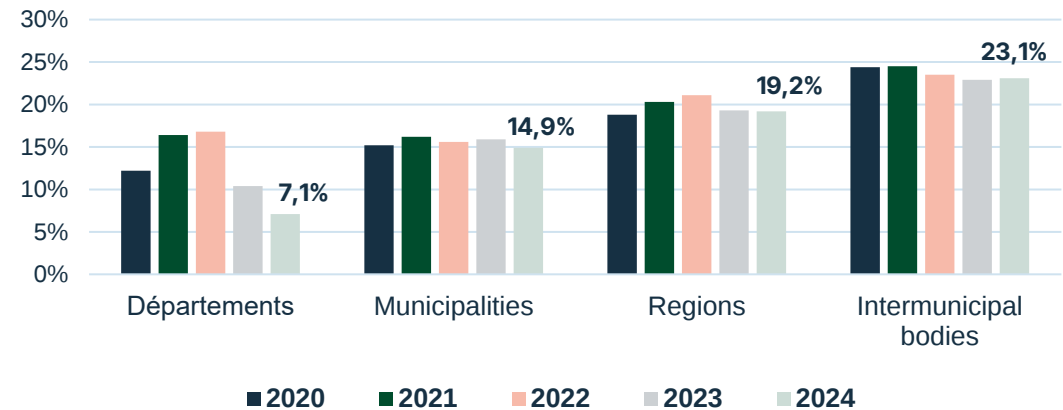
Source: Cours des comptes

Annexe - Actionnariat public et missions de politique publique

Situation financière des collectivités locales

Excédent d'exploitation pour les principaux niveaux d'administration locale

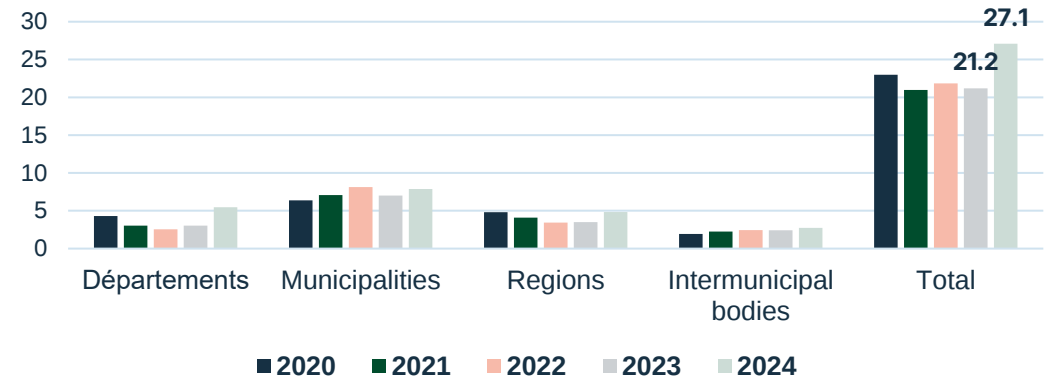
Operating surplus / RRF



- ◀ Épargne brute relativement stable pour les communes en 2024, mais augmentation des emprunts pour tous les types de collectivités locales (27 milliards d'euros), avec une dette totale de 216,5 milliards d'euros à la fin de 2024.
- ◀ La capacité de remboursement de la dette se détériore plus fortement pour les départements.

Sources : Pré-rapport OFGL 2025 et LPFP 2018-2022

Nouveaux emprunts (in billion EUR)



Capacité de remboursement de la dette (en années)

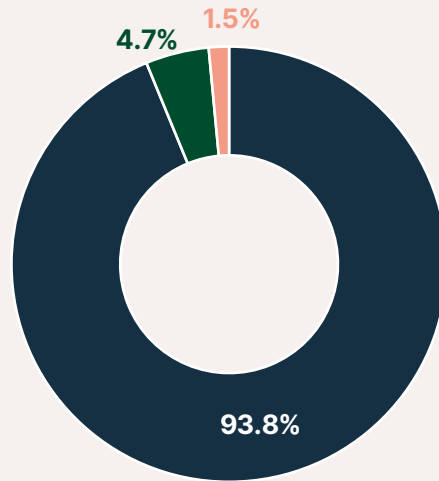
Nombre d'années d'épargne brute nécessaires pour rembourser intégralement la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	Seuil d'alerte
Municipalités	5.5	5.0	5.0	4.6	4.8	12
Départements	4.1	2.8	2.6	4.2	6.5	10
Régions	6	5.7	5.5	6.1	6.3	9
Intermunicipal bodies	5.1	4.7	5	4.9	4.9	12

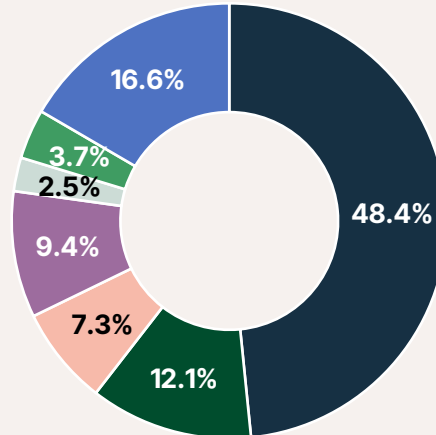
Annexe – Position financière solide

Aperçu de la composition du bilan

Portefeuille du secteur public de Caffil au 30 juin 2025



■ France ■ Italy ■ Other

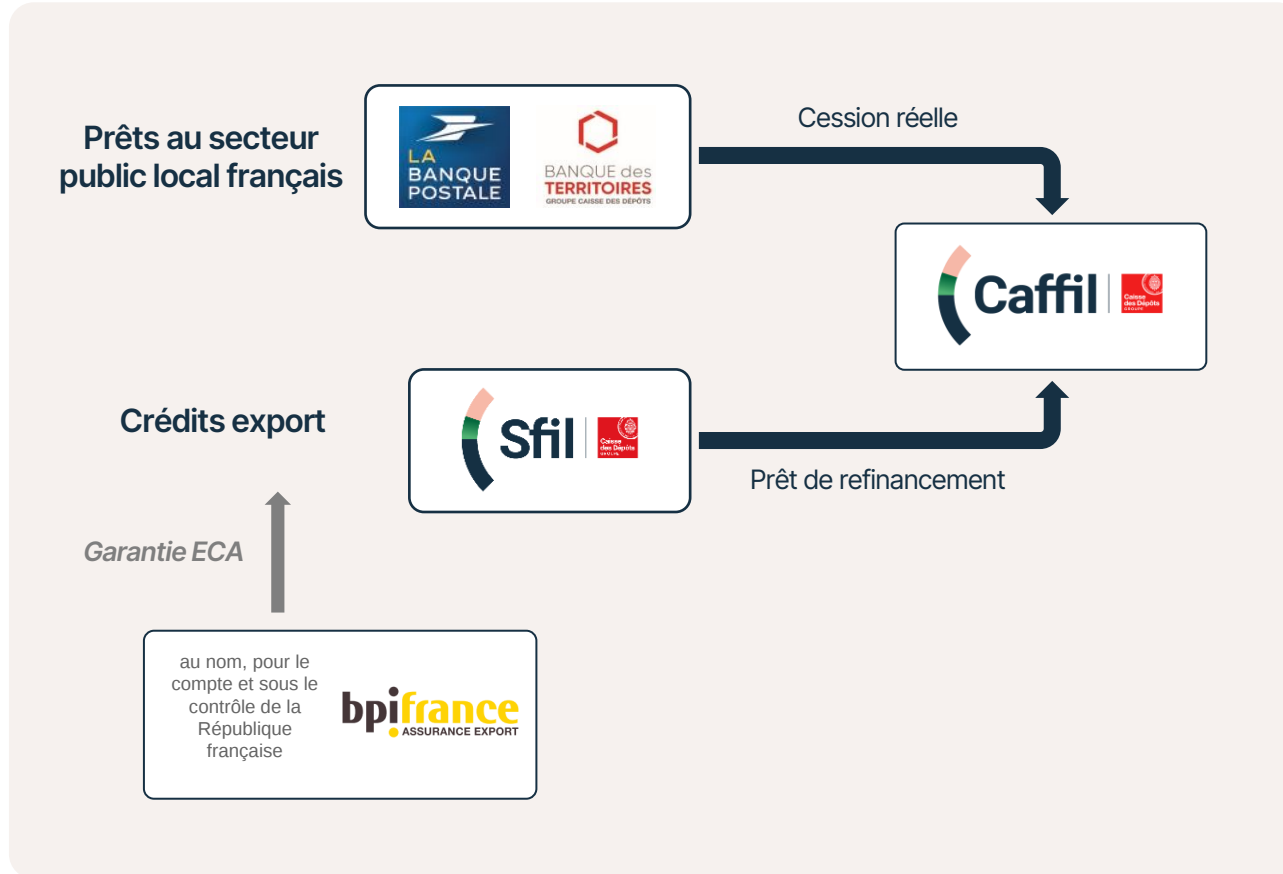


■ Municipalities, associations of municipalities
■ Départements
■ Regions
■ Public Hospitals
■ Other public sector entities
■ Sovereigns
■ French Republic*

- ◀ La création de **nouveaux prêts est limitée aux actifs français** : prêts aux collectivités locales et aux hôpitaux publics, ainsi que prêts à l'exportation bénéficiant d'une garantie de l'État français.
- ◀ Le portefeuille international existant est géré en run-off, le pool de couverture devant être entièrement composé d'actifs français à long terme.
- ◀ La part des expositions liées à **l'activité d'exportation augmentera progressivement**.

Annexe - Position financière solide

Actifs du cover pool



- ◀ Une couverture unique pour les prêts au secteur public local français et le refinancement des prêts à l'exportation bénéficiant d'une garantie ECA
- ◀ Transfert des prêts au secteur public local de La Banque Postale et de la Banque des Territoires via **une cession véritable à Caffil**
- ◀ Refinancement des prêts à l'exportation via un prêt de **refinancement*** de Caffil à Sfil

Annexe - Engagement en matière de durabilité

Évaluation des risques grâce à la notation climatique et environnementale du secteur public local

La **notation Climatique et Environnementale (C&E)** développée par Sfil s'inscrit dans le cadre d'une réglementation bancaire européenne (BCE) exigeant des banques l'intégration des risques climatiques et environnementaux dans leur dispositif de maîtrise des risques.

La note C&E traite en priorité des enjeux « **Outside-In** » du principe de double matérialité, à savoir l'impact des facteurs environnementaux sur la solvabilité des collectivités :

- Toutes les collectivités locales françaises sont couvertes (pas uniquement les clients de Sfil), à une maille fine (communes, GFP, GSFP, régions et départements)
- L'approche est quantitative et repose sur une collecte d'informations en masse, sans solliciter le client
- Elle couvre près de 20 risques et les 3 grandes familles de risques (risque de transition, risques physiques liés au climat et à l'environnement).

La note Climatique et Environnementale est la combinaison des 3 catégories de risques estimés :

① Risques de transition : notés de A à E

- Risque de non-alignement avec des trajectoires de décarbonations
- Dépendance aux industries émettrices

② Risques physiques notés de 1 à 5

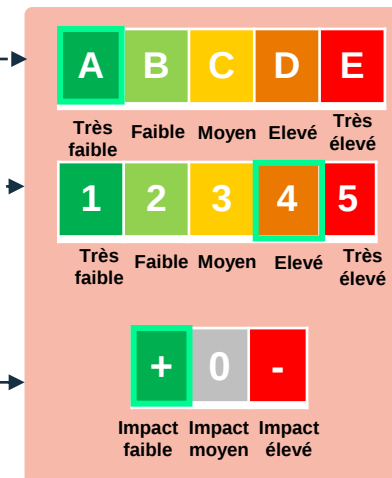
- Risques climatiques aigus (tremblement de terre, cyclone & tempête, sécheresse, inondation, canicule, feu de forêt)
- Risques climatiques chroniques (retrait et gonflement des argiles, élévation du niveau de la mer, érosion du littoral, perte d'enneigement)

③ Risques environnementaux chroniques exprimés sous forme d'Outlook + à -

- Stress hydrique, perte de biodiversité, pollution (air, eau, sols et déchets)

Principe structurant des réglementations européennes, la double matérialité consiste à prendre en compte deux dimensions distinctes:

- la matérialité financière** (outside-in): les impacts positifs et négatifs de l'environnement (économique, social, naturel) sur l'entité.
- la matérialité de l'incidence ou d'impacts** (inside-out): les impacts positifs et négatifs de l'entité sur l'environnement.



Une collectivité locale



Note globale C&E Sfil :



Collectivité présentant une note globale A4+ : c'est à dire un niveau de risque de transition faible, un niveau de risque physique élevé et un impact sur l'environnement faible

Annexe - Engagement en matière de durabilité

Dix engagements pour formuler notre contribution aux objectifs de développement durable (ODD)

- ◀ Sfil est signataire du **Pacte mondial des Nations Unies** depuis 2018. À ce titre, Sfil s'est engagée à contribuer aux **17 objectifs de développement durable** de l'**Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable** et à aligner ses stratégies et ses opérations sur les **Dix Principes** du Pacte mondial issus des conventions et déclarations fondamentales des Nations Unies sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
- ◀ Début 2024, Sfil a publié pour la première fois sa **politique de développement durable**. Structurée autour de **10 engagements**, cette politique est en phase avec notre raison d'être. Les progrès réalisés par la banque dans la mise en œuvre de chacun de ces 10 engagements sont suivis à l'aide de 48 indicateurs clés de performance non financiers, qui sont publiés chaque année dans notre rapport sur le développement durable.

TRANSFORMATION ECOLOGIQUE

1. Aligner progressivement nos portefeuilles de financement avec les objectifs de l'Accord de Paris
2. Accélérer la transition écologique et énergétique à travers nos activités de financement et l'accompagnement de nos clientèles
3. Avancer dans la mesure et la prise en compte de l'impact de nos financements sur la biodiversité.



DÉVELOPPEMENT ET SOUVERAINETÉ ECONOMIQUE

4. Contribuer à la réindustrialisation des territoires, à l'amélioration de notre autonomie stratégique et au développement d'infrastructures essentielles en soutenant les grands exportateurs français.



COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

5. Soutenir le développement territorial en garantissant la stabilité du financement des collectivités territoriales
6. Favoriser la cohésion sociale et territoriale à travers nos activités de financement et de mécénat
7. Agir en faveur de la santé en soutenant les investissements des établissements publics de santé



EXEMPLARITÉ INTERNE

8. S'engager dans une recherche accrue de performance extra-financière
9. Être un employeur responsable qui engage et protège ses salariés en valorisant leur diversité
10. Maîtriser l'impact environnemental de notre fonctionnement interne



Annexe - Engagement en matière de durabilité

L'empreinte carbone de Sfil

Empreinte carbone opérationnelle

Le total des émissions directes et indirectes générées dans le cadre des activités opérationnelles de Sfil pour 2024 s'élevait à **5 233 tCO₂**, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2023

- Utilisation de l'approche basée sur la localisation dans la méthodologie du Protocole GES pour le calcul

En 2024, SFIL a poursuivi les travaux engagés depuis 2022 pour évaluer **l'empreinte carbone de ses portefeuilles**, i.e. les émissions de gaz à effet de serre (GES), couvrant son portefeuille de prêts aux collectivités locales et aux hôpitaux publics, son portefeuille de crédits à l'export. Cette évaluation s'appuie sur les standards internationaux du **Protocole GES** et de l'**initiative Science Based Targets (SBTi)**.

Total des émissions financées

Émissions de GES en valeur absolue en 2024 : 7 147 ktCO₂e
L'évaluation couvrirait 81 % des expositions¹ du portefeuille au 31 décembre 2024..

Secteur public local français	Crédit export
Émissions de GES en valeur absolue en 2024 : 5 658 ktCO₂e <i>vs. 5 726 ktCO₂e en 2021</i> Part du portefeuille : 72% L' intensité du portefeuille diminue progressivement.(125 gCO₂e/€ en 2024 vs 129 gCO ₂ e/€ en 2021) en raison d'une proportion accrue de prêts verts et sociaux dans le portefeuille (x3.9 au cours de la période), qui sont moins émetteurs. La répartition de l'empreinte est principalement concentrée sur deux fonctions budgétaires : les fonctions « transports, routes et autoroutes » (72 %) et « bâtiments » (23 %).	Émissions de GES en valeur absolue en 2024 : 1 489 ktCO₂e <i>vs. 1 015 ktCO₂e en 2021</i> Part du portefeuille : 9% L'augmentation observée depuis la première mesure en 2021 était liée à la croissance de cette activité . En termes absolus, les infrastructures ont été le principal contributeur aux émissions financées en 2024 (43 %) et le transport maritime le deuxième contributeur (35 %).

Les indicateurs présentés ont été établis à partir des meilleures informations disponibles à la date de mesure. La mesure des émissions financées s'appuie sur plusieurs sources de données, notamment des informations publiques extrapolées afin d'être appliquées à une partie du portefeuille (sur différents types et niveaux de clients). Le manque de données disponibles et leur actualité peuvent avoir un impact très significatif sur l'indicateur de référence. Sur la base de ces conclusions, Sfil actualisera sa méthodologie lorsque les données sous-jacentes et les méthodologies spécifiques à chaque périmètre seront améliorées.

Annexe - Engagement en matière de durabilité

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030

VOIES DE DÉCARBONATION À L'HORIZON 2030

Sfil s'engage à aligner progressivement ses **portefeuilles de financement sur des trajectoires compatibles avec l'Accord de Paris sur le climat** : au 31 décembre 2024, **71 % des expositions du portefeuille** étaient alignées ou couvertes par un objectif conforme aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.



Financement du secteur public local

- ▶ **Réduire de 42 % l'intensité monétaire du portefeuille de prêts** sur les scopes 1, 2 et 3 (en amont et en aval), en référence à la SNBC (Stratégie nationale bas carbone, conforme à l'accord de Paris sur le climat) - de 125 gCO₂e/€ financé à **76 gCO₂e/euro d'ici 2030**
- ▶ Portefeuille en run-off automatiquement exclu de la trajectoire de décarbonisation du portefeuille (moins de 2 % des prêts en cours au secteur public local français)



Financement des exportations

- ▶ **Énergies fossiles** : aucun financement de nouveaux projets liés au **charbon, au pétrole et au gaz**.
- ▶ **Production d'électricité** : financement **limité aux projets énergétiques à faible intensité carbone** ou, de manière plus sélective, aux centrales électriques au gaz qui **améliorent l'intensité carbone du mix énergétique** dans les pays de destination.
- ▶ **Transport maritime** : adhésion en avril 2025 aux **Principes Poséidon**, qui fournissent un cadre commun pour évaluer et divulguer l'alignement climatique des portefeuilles de financement du transport maritime.

Leviers de
décarbonation entre
2024 - 2030



Sfil prévoit de mobiliser sur la période 2024-2030 :

- ▶ **EUR 17,5 milliards de prêts dédiés à la transition écologique et énergétique** via des prêts verts **aux collectivités locales** et le **refinancement de prêts à l'exportation** ayant un impact positif sur l'environnement ou le climat
- ▶ **EUR 12 milliards de prêts sociaux** pour financer les hôpitaux publics et les investissements sociaux des collectivités locales françaises

Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

Caffil – 2014 - 2021 Emissions Benchmark

Issue date	Transaction	Volume	Spread vs MS	Spread vs OAT	Thematic
September 2021	0.500% CAFFIL 01/10/2046	EUR 500 m	+ 12 bps	- 11 bps	
September 2021	0.010% CAFFIL 01/10/2029	EUR 750 m	- 1 bps	+ 12 bps	
June 2021	0.125% CAFFIL 30/06/2031	EUR 1 bn	+ 4 bps	+ 4 bps	
April 2021	0.100% CAFFIL 27/04/2029	EUR 750 m	- 2 bps	+ 7.1 bps	Social
February 2021	0.125% CAFFIL 15/02/2036	EUR 750 m	+2 bps	+6.3 bps	
January 2021	0.010% CAFFIL 18/03/2031	EUR 1.5 bn	+ 3 bps	+ 10.1 bps	
October 2020	0.010% CAFFIL 19/10/2035	EUR 750 m	+ 7 bps	+ 7 bps	
September 2020	0.010% CAFFIL 22/02/2028	EUR 1.5 bn	+ 4 bps	+ 11 bps	
June 2020	0.010% CAFFIL 24/06/2030	EUR 1 bn	+ 7 bps	+ 2 bps	
April 2020	0.010% CAFFIL 07/05/2025	EUR 1 bn	+ 22 bps	+ 31 bps	Social
February 2020	0.375% CAFFIL 13/02/2040	EUR 750 m	+ 5 bps	+ 5.1 bps	
November 2019	0.100% CAFFIL 13/11/2029	EUR 750 m	+ 2 bps	+ 13.2 bps	Green
February 2019	0.500% CAFFIL 19/02/2027	EUR 1 bn	+ 11 bps	+ 25 bps	Social
January 2019	0.500% CAFFIL 16/01/2034	EUR 500 m	+ 31 bps	+34 bps	
January 2019	0.500% CAFFIL 16/01/2025	EUR 750 m	+ 16 bps	+ 36 bps	
June 2018	1.500% CAFFIL 26/06/2038	EUR 500 m	+14 bps	+26 bps	
April 2018	1.000% CAFFIL 25/04/2028	EUR 1.5 bn	+4 bps	+26.5 bps	
January 2018	1.125% CAFFIL 19/01/2033	500 m	Flat	+10 bps	
January 2018	0.500% CAFFIL 19/01/2026	1 bn	-10 bps	+17 bps	
September 2017	0.750% CAFFIL 27/09/2027	EUR 750 m	-2 bps	+13 bps	
May 2017	1.250% CAFFIL 11/05/2032	EUR 750 m	+20 bps	+14 bps	
May 2017	0.375% CAFFIL 11/05/2024	EUR 1 bn	-5 bps	+15 bps	
January 2017	0.750% CAFFIL 11/01/2027	EUR 1.5 bn	+8 bps	+1.5 bps	
November 2016	1.125% CAFFIL 01/12/2031	EUR 500 m	+17 bps	+1 bps	
June 2016	0.375% CAFFIL 23/06/2025	EUR 1 bn	+4 bps	+14 bps	
April 2016	0.625% CAFFIL 13/04/2026	EUR 1.25 bn	+14 bps	+26 bps	
January 2016	0.500% CAFFIL 13/04/2022	EUR 1 bn	+7 bps	+25 bps	
January 2016	1.500% CAFFIL 13/01/2031	EUR 500 m	+25 bps	+8 bps	
October 2015	0.625% CAFFIL 26/01/2023	EUR 1 bn	+5 bps	+20.5 bps	
September 2015	1.125% CAFFIL 09/09/2025	EUR 1 bn	+3 bps	-5.5 bps	
April 2015	0.200%CAFFIL 27/04/2023	EUR 1 bn	-11 bps	+9 bps	
January 2015	1.250% CAFFIL 22/01/2035	EUR 500 m	+19 bps	+4 bps	
September 2014	0.375% CAFFIL 16/09/2019	EUR 1.25 bn	-1 bp	+21 bps	
April 2014	3.000% CAFFIL 02/10/2028	EUR 1 bn	+37 bps	+2 bps	
January 2014	2.375% CAFFIL 17/01/2024	EUR 1 bn	+36 bps	+6 bps	

Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

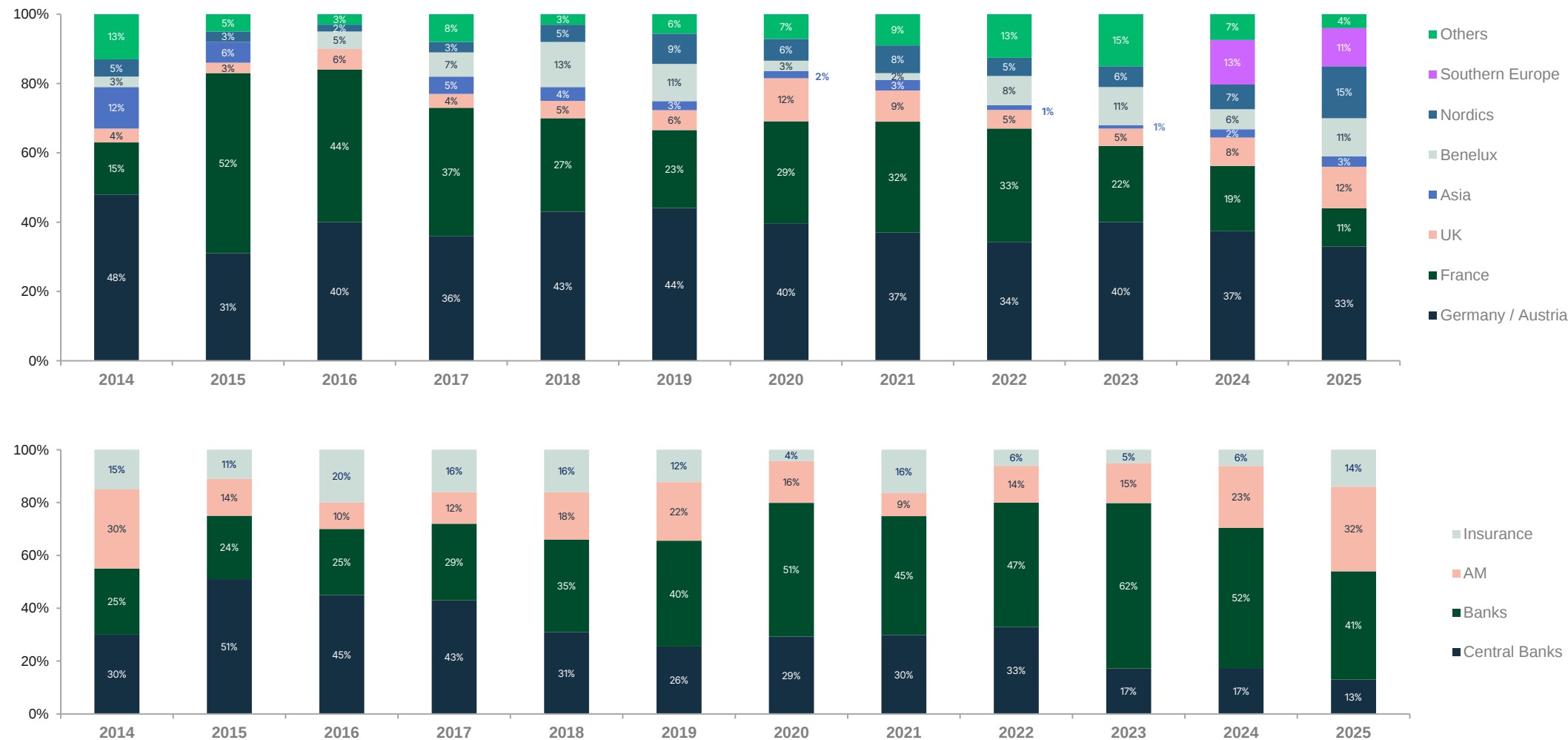
Caffil – 2022 - 2026 Ytd Emissions Benchmark

Issue date	Transaction	Volume	Spread vs MS	Spread vs OAT
February 2026	3% CAFFIL 03/03/2034	EUR 1 bn	+ 40 bps	- 5 bps
January 2026	3.375% CAFFIL 16/01/2036	EUR 1 bn	+ 51 bps	- 16 bps
October 2025	3% CAFFIL 24/05/2033	EUR 1.25 bn	+ 61 bps	+ 1 bps
August 2025	2.875% CAFFIL 08/09/2032	EUR 750 m	+ 52 bps	- 11 bps
May 2025	3.375% CAFFIL 22/05/2037	EUR 500 m	+ 76 bps	- 10 bps
April 2025	3.25% CAFFIL 17/04/2035	EUR 1 bn	+ 71 bps	- 9 bps
January 2025	3.125% CAFFIL 20/07/2033	EUR 1.25 bn	+ 69 bps	- 8 bps
November 2024	2.625% CAFFIL 29/11/2029	EUR 1 bn	+ 57 bps	+ 14 bps
September 2024	2.75% CAFFIL 03/10/2031	EUR 1.25 bn	+ 50 bps	+ 18.5 bps
May 2024	3.125% CAFFIL 17/05/2039	EUR 500 m	+ 45 bps	+ 2 bps
March 2024	3% CAFFIL 19/03/2036	EUR 500 m	+ 45 bps	+ 16.5 bps
January 2024	3.125% CAFFIL 24/11/2033	EUR 1 bn	+ 47 bps	+ 34 bps
November 2023	3.5% CAFFIL 20/03/2029	EUR 500 m	+ 34 bps	+ 49 bps
October 2023	3.625% CAFFIL 19/01/2029	EUR 750 m	+ 32 bps	+ 55 bps
March 2023	3.5% CAFFIL 16/03/2032	EUR 750 m	+ 27 bps	+ 37 bps
January 2023	2.875% CAFFIL 30/01/2030	EUR 1 bn	+ 24 bps	+ 54.5 bps
November 2022	3.125% CAFFIL 16/11/2027	EUR 750 m	+ 12 bps	+ 62.3 bps
October 2022	3.25% CAFFIL 19/02/2029	EUR 1 bn	+ 11 bps	+ 83 bps
May 2022	1.875% CAFFIL 25/05/2034	EUR 500 m	+ 12 bps	+ 28 bps
April 2022	1.125% CAFFIL 12/06/2028	EUR 1 bn	+ 5 bps	+ 39 bps
January 2022	0.625% CAFFIL 20/01/2042	EUR 500 m	+ 6 bps	- 7 bps
January 2022	0.25% CAFFIL 20/01/2032	EUR 750 m	- 1 bps	+ 9 bps

Green bond Social bond

Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

Caffil – Répartition entre 2014 et 2025 - Emissions benchmark



Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

Sfil – 2016 – 2026 Ytd - Emissions benchmark en EUR et USD

EUR benchmark issuance

Issue date	Transaction	Volume	Spread vs MS	Spread vs OAT
January 2026	3% SFIL 23/05/2031	EUR 1bn	+ 48 bps	+ 20 bps
July 2025	3% SFIL 23/06/2032	EUR 1 bn	+ 68 bps	+ 20 bps
January 2025	3% SFIL 24/09/2030	EUR 1.5 bn	+ 66 bps	+ 18 bps
July 2024	3.125% SFIL 17/09/2029	EUR 1.25 bn	+ 39 bps	+ 29 bps
January 2024	2.875% SFIL 22/01/2031	EUR 1.25 bn	+ 35 bps	+ 43 bps
April 2023	3.25% SFIL 25/10/2030	EUR 750 m	+ 17 bps	+ 42 bps
January 2023	2.875% SFIL 18/01/2028	EUR 1.5 bn	+ 12.5 bps	+ 45 bps
September 2022	3.25% SFIL 05/10/2032	EUR 500 m	+ 4 bps	+ 40 bps
April 2022	1.5% SFIL 05/03/2032	EUR 1 bn	+ 0 bp	+ 26 bps
November 2021	0.25% SFIL 01/12/2031	EUR 500 m	+ 11 bps	+ 19 bps
May 2021	0.050% SFIL 04/06/2029	EUR 1 bn	+ 12 bps	+ 18 bps
November 2020	0.000% SFIL 13/11/2028	EUR 500 m	+ 9 bps	+ 23 bps
Mai 2019	0.000% SFIL 24/05/2024	EUR 1 bn	+ 3,8 bps	+ 29 bps
January 2018	0.750% SFIL 06/02/2026	EUR 1 bn	-5 bps	+ 20 bps
November 2017	0.100% SFIL 18/10/2022	EUR 1 bn	- 13.4 bps	+ 21 bps
November 2016	0.125% SFIL 18/10/2024	EUR 1 bn	Flat	+ 21 bps

USD benchmark issuance

Issue date	Transaction	Volume	Spread vs MS	Spread vs UST
April 2024	5% SFIL 26/04/2027	USD 1 bn	+ 40 bps	+ 25 bps
September 2023	4.875% SFIL 03/10/2028	USD 500 m	+ 54 bps	+ 32.8 bps
February 2021	0.625% SFIL 09/02/2026	USD 1 bn	+ 17 bps	+ 18 bps
May 2020	0.500% SFIL 27/05/2023	USD 1.25 bn	+ 31 bps	+ 38 bps
April 2019	2.625% SFIL 25/04/2022	USD 1.25 bn	+ 18 bps	+ 24.8 bps
June 2018	3.000% SFIL 21/06/2021	USD 1 bn	+ 19 bps	+ 42 bps
June 2017	2.000% SFIL 30/02/2020	USD 1 bn	+ 33 bps	+ 49.3 bps

 Green bond

Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

Sfil – 2016 – 2025 - Emissions benchmark en euros et US dollars

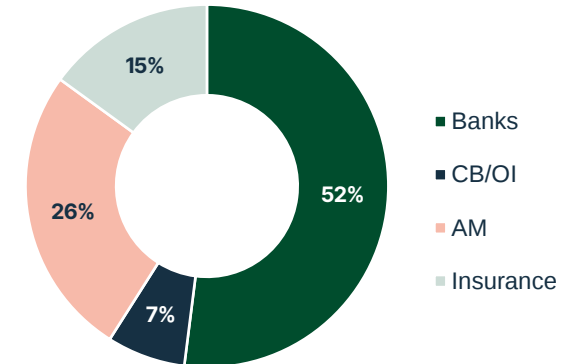
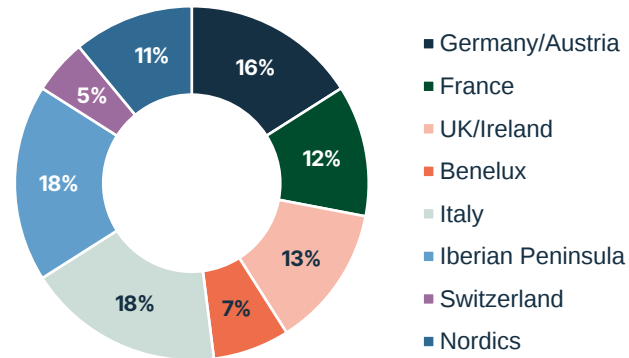


Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2025 SSA issuance

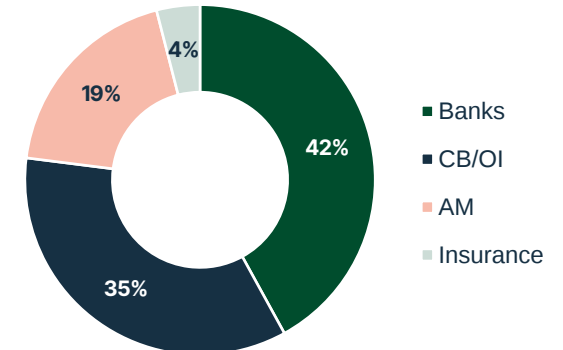
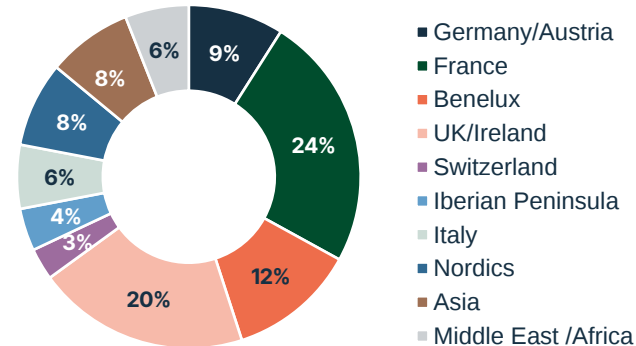
EUR 1.5 billion SFIL 2025/2030

Coupon	3%
Trade date	17/01/2025
Maturity date	24/09/2030
Reoffer Spread	MS +66 BP OAT +18 BP
Orderbook	EUR 6 billion 125 orders



EUR 1 billion SFIL 2025/2032

Coupon	3%
Trade date	12/06/2025
Maturity date	23/06/2032
Reoffer Spread	MS +68 BP OAT +20 BP
Orderbook	EUR 1.6 billion 58 orders

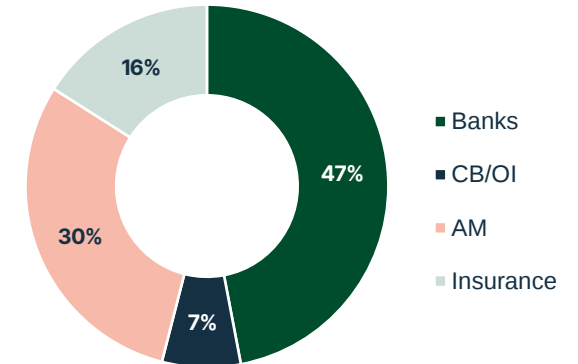
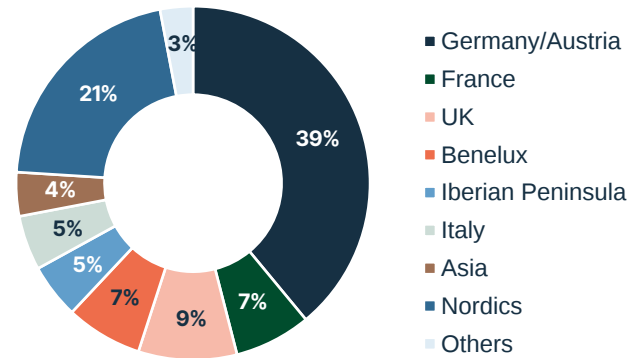


Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2025 Covered bond issuance

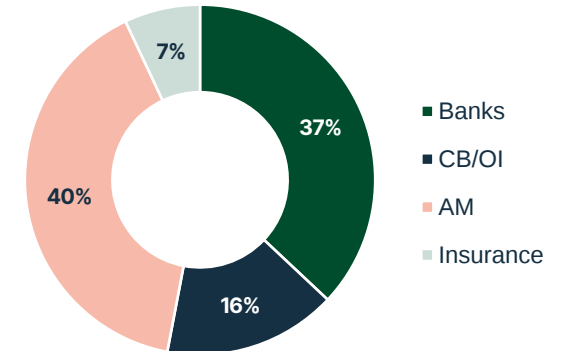
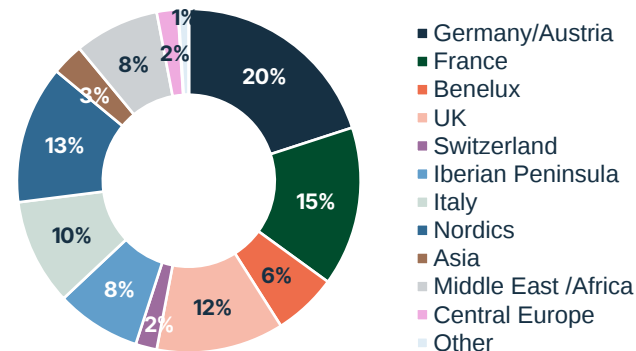
EUR 1.25 billion CAFFIL 2025/2033

Coupon	3.125%
Trade date	10/01/2025
Maturity date	20/07/2033
Reoffer Spread	MS +69 BP OAT -8 BP
Orderbook	EUR 5 billion 150 orders



EUR 1.25 billion CAFFIL 2025/2033

Coupon	3%
Trade date	20/10/2025
Maturity date	24/05/2033
Reoffer Spread	MS +61 BP OAT +1 BP
Orderbook	EUR 4.2 billion 105 orders

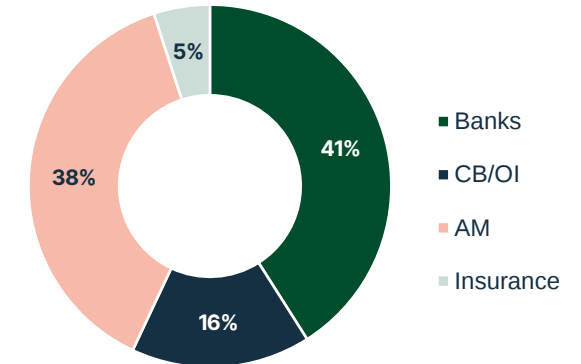
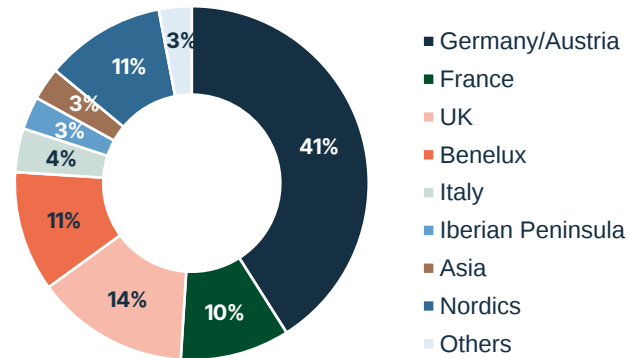


Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2025 ESG issuance

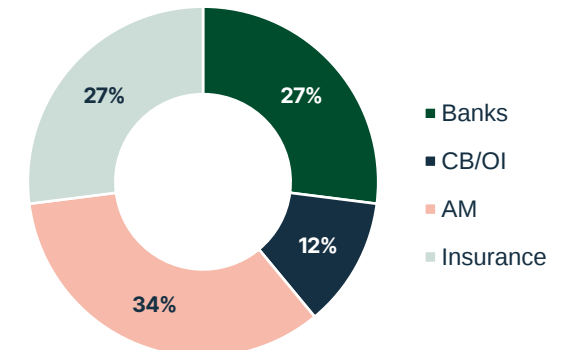
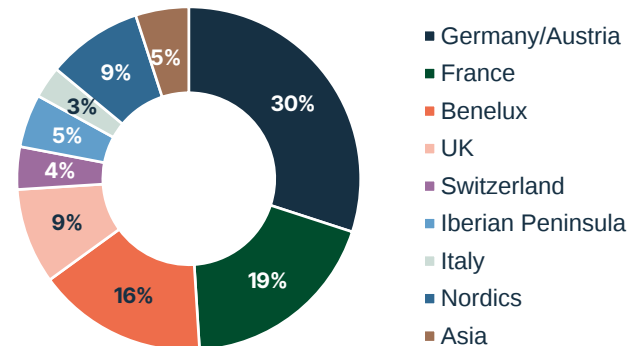
EUR 1 billion CAFFIL 2025/2035 – Green Bond

Coupon	3.25%
Trade date	10/04/2025
Maturity date	17/04/2035
Reoffer Spread	MS +71 BP OAT -9 BP
Orderbook	EUR 2.2 billion 100 orders



EUR 500 m CAFFIL 2025/2037 – Social Bond

Coupon	3.375%
Trade date	14/05/2025
Maturity date	22/05/2037
Reoffer Spread	MS +76 BP OAT -10 BP
Orderbook	EUR 1.7 billion 65 orders

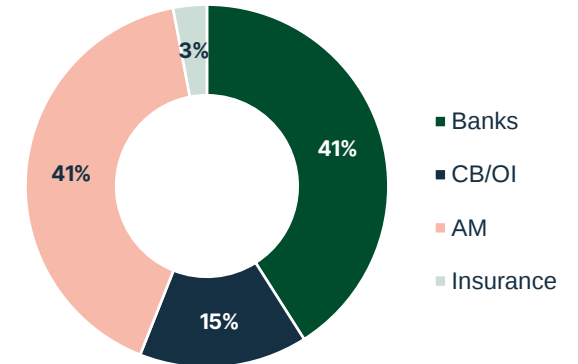
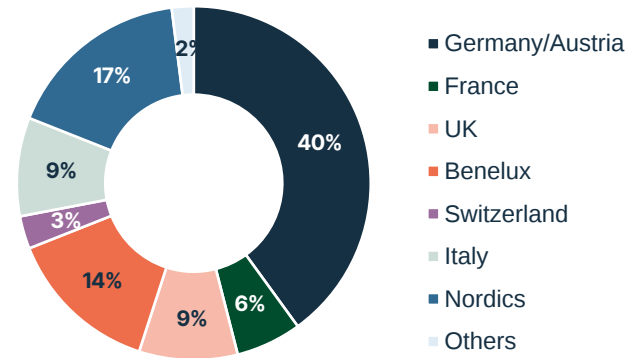


Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2025 ESG issuance

EUR 750 m CAFFIL 2025/2032 – Social Bond

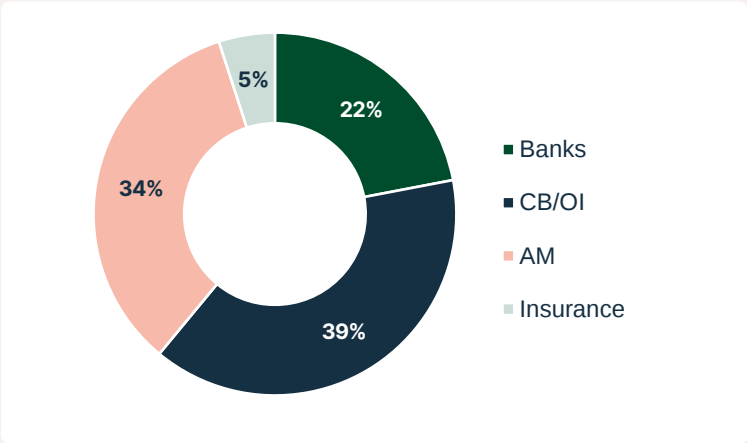
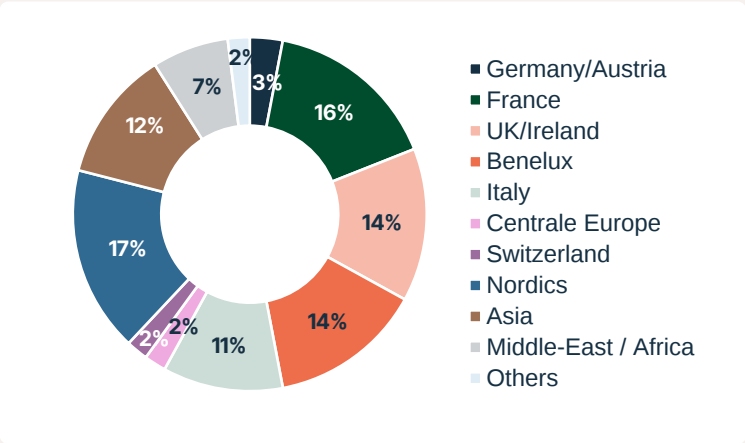
Coupon	2.875%
Trade date	29/08/2025
Maturity date	08/09/2035
Reoffer Spread	MS +52 BP OAT -11 BP
Orderbook	EUR 1.1 billion 55 orders



Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2026 SSA issuance

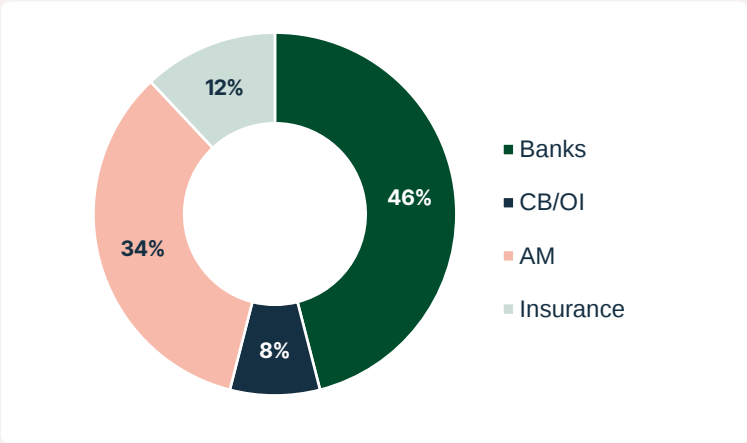
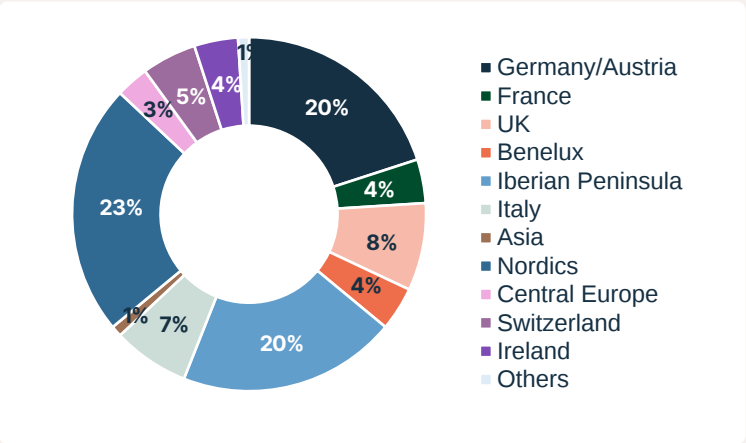
EUR 1 billion SFIL 2026/2031	
Coupon	3%
Trade date	16/01/2026
Maturity date	23/05/2031
Reoffer Spread	MS +48 BP OAT +20 BP
Orderbook	EUR 3,4 billion 75 orders



Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2026 Covered bond issuance

EUR 1 billion CAFFIL 2026/2036	
Coupon	3.375%
Trade date	09/01/2026
Maturity date	16/01/2036
Reoffer Spread	MS +51 BP OAT -16 BP
Orderbook	EUR 10,1 billion 180 orders

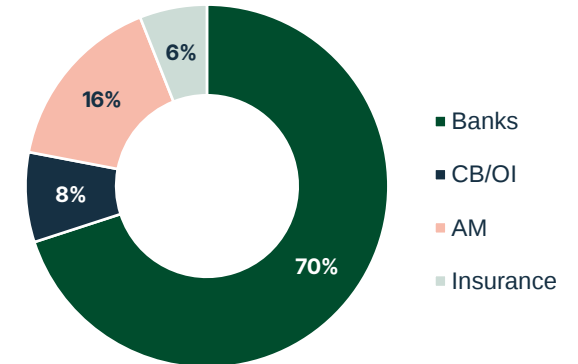
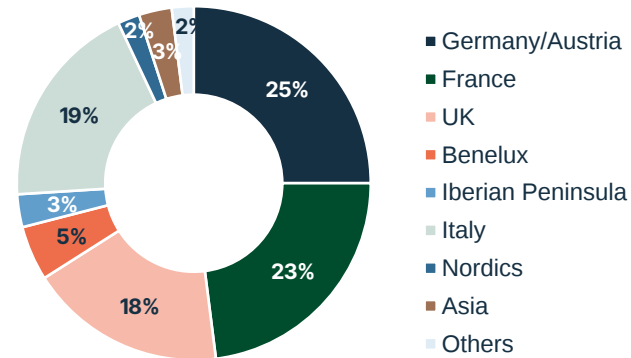


Annexe - Emissions d'obligations sécurisées et SSA

2026 ESG issuance

EUR 1 billion CAFFIL 2026/2034 – Social Bond

Coupon	3%
Trade date	20/02/2026
Maturity date	03/03/2034
Reoffer Spread	MS +40 BP OAT -5 BP
Orderbook	EUR 2.1 billion 70 orders



Annexe - Programme d'émissions ESG

Green, Social & Sustainability Bond Framework - Asset selection, Management of Proceeds, Reporting & Second Party Opinion

Process for asset selection and evaluation

1. **Eligible green & social loans assessed against Sfil governance guidelines, principles and management systems** (exclusion policy, corruption risks, etc.)
2. **Dedicated processes for selection & evaluation applicable to eligible loans depending on the type of activity:**
 -  **French local authorities:** origination of green & social loans by La Banque Postale and Banque des Territoires (specific loan documentation) and classification as eligible verified by Sfil
 -  **French public hospitals:** extra financial analysis of public hospitals to assess Healthcare Added Value (HAV) is part of the credit decision process (HAV calculation is based on internal methodology)
 -  **Large French export contracts:** enforced diligence process to ensure that relevant environmental and social (E&S) safeguards are met including analysis of loans eligibility and review of exporter's E&S commitments by Sfil
3. **Green, Social & Sustainability Bond Committee** (meetings at least twice a year): review and validation of selection of eligible green & social loans, management of framework updates, review & validation of annual reporting

Management of Proceeds

- Bonds Proceeds allocation managed on a **transaction-by-transaction approach**
- Look-back period max. **3 years before issuance**

Reporting

- **The year following the issuance of the bond** and then on an annual basis until full allocation
- **Verification** of allocated amounts by independent third-party

Second Party Opinion



"Sustainable Fitch considers transactions under Sfil's green, social and sustainability bond framework, published in November 2024, to be aligned with the ICMA's 2021 GBP, 2023 SBP and 2021 Sustainability Bond Guidelines."

Annexe - Programme d'émissions ESG

Emissions vertes depuis 2019

Characteristics	Green bonds						
	Caffil 10Y 2025	Sfil 5Y 2024	Caffil 5Y 2023	Caffil 5Y 2022	Sfil 10Y 2021	Sfil 8Y 2020	Caffil 10Y 2019
Issued volume	EUR 1 000 m	EUR 1 250 m	EUR 750 m	EUR 750 m	EUR 500 m	EUR 500 m	EUR 750 m
Trade date	10/04/25	10/07/24	10/10/23	08/11/22	23/11/21	13/11/20	05/11/19
Maturity date	17/04/35	19/07/29	19/01/29	16/11/27	01/12/31	13/11/28	13/11/29
Coupon	3.25%	3.125%	3.625%	3.125%	0.25%	0%	0.1%
Number of investors	100	110	115	57	40	100	100
Orderbook	EUR 2.2 bn	EUR 4.3 bn	EUR 3.5 bn	EUR 1.6 bn	EUR 750 m	EUR 2.5 bn	EUR 2.5 bn
Over-subscription rate	x2.2	x3.4	x4.7	x2.1	x1.5	x5	x3.3
Framework used	GSS* Bond Framework (2024)	GSS* Bond Framework (2022)			Green Bond Framework (2019)		
Use of Proceeds	Green investments by French local authorities and green French export contracts		Eligible green investments by French local authorities				
Territorial mobility & soft urban transport	To be published in 2026	23%	35%	20%	25%	47%	44%
Sustainable water & sanitation		34%	42%	45%	27%	31%	32%
Waste management & valuation		9%	10%	18%	7%	9%	21%
Energy efficiency of construction & urban development		16%	12%	17%	38%	12%	2%
Renewable energy		18%	1%	0%	3%	1%	1%

Annexe - Programme d'émissions ESG

Emissions sociales depuis 2019 sous le Framework Social Note

Characteristics	Social bonds dedicated to the financing of French public hospitals					
	Caffil 12Y 2024	Caffil 5Y 2023	Caffil 12Y 2022	Caffil 8Y 2021	Caffil 5Y 2020	Caffil 8Y 2019
Issued volume	EUR 500 m	EUR 500 m	EUR 500 m	EUR 750 m	EUR 1 000 m	EUR 1 000 m
Trade date	11/03/2024	13/11/2023	18/05/2022	19/04/2021	28/04/2020	12/02/2019
Maturity date	19/03/2036	20/03/2029	25/05/2034	27/04/2029	07/05/2025	19/02/2027
Coupon	3%	3.5%	1.875%	0.01%	0.01%	0.5%
Number of investors	89	60	29	60	130	110
Orderbook	EUR 2.9 bn	EUR 1.3 bn	EUR 720 m	EUR 1.5 bn	EUR 4.5 bn	EUR 2.6 bn
Over-subscription rate	x5.8	x2.6	x1.4	x2	x4.5	x2.6
Framework used	<u>Social Note Framework</u>					
Last available report	<u>July 2025</u>					

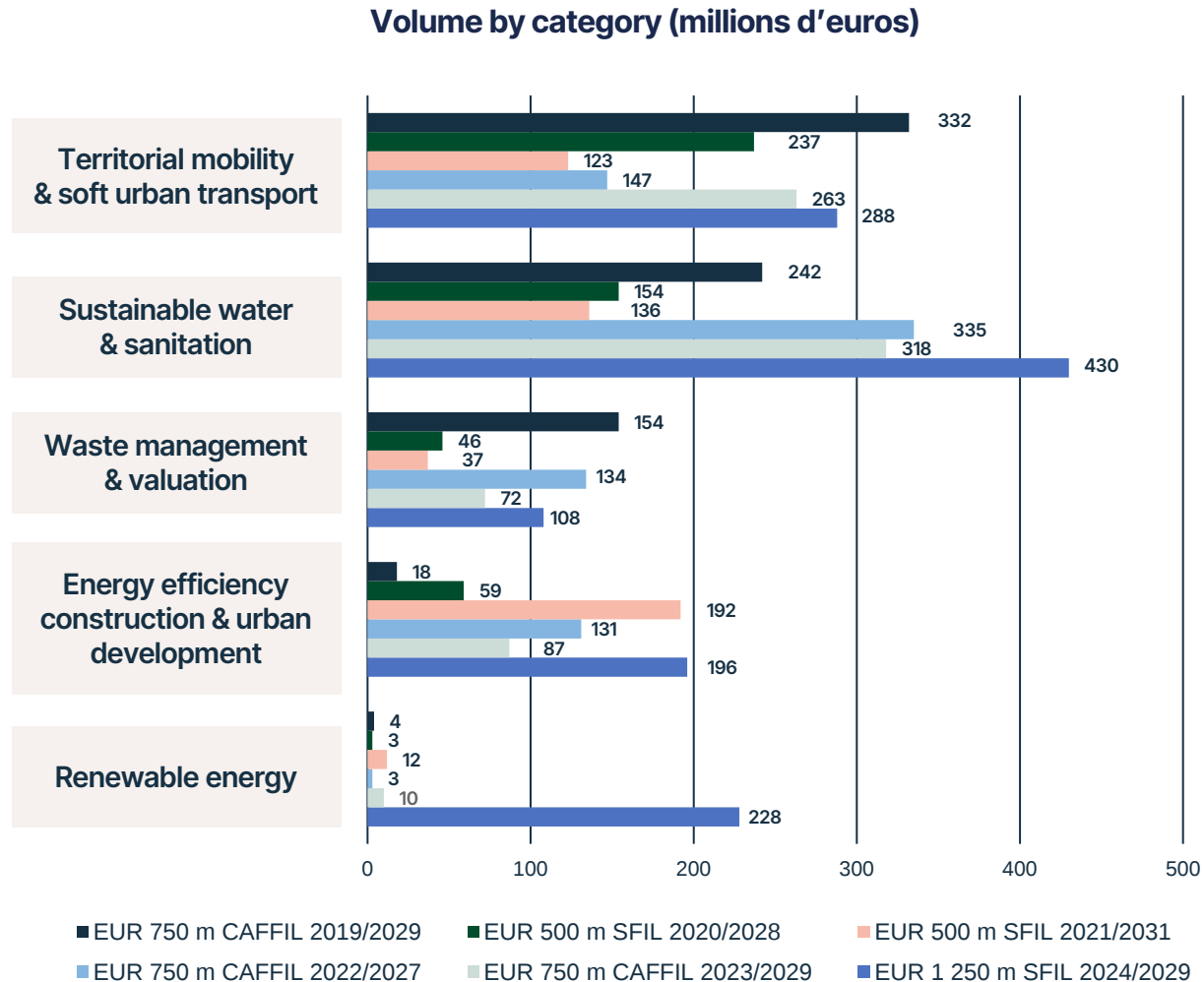
Annexe - Programme d'émissions ESG

Emissions sociales

Characteristics	Social bonds		
	Caffil 7Y 2025	Caffil 12Y 2025	Caffil 7Y 2024
Issued volume	EUR 750 m	EUR 500 m	EUR 1 250 m
Trade date	29/08/2025	15/05/2025	25/09/2024
Maturity date	08/09/2032	22/05/2037	03/10/2031
Coupon	2.875%	3.375%	2.75%
Number of investors	55	65	70
Orderbook	EUR 1.1 bn	EUR 1.7 bn	EUR 1.5 bn
Over-subscription rate	x1.5	x3.4	x1.2
Framework used	GSS* Bond Framework (2024)		GSS* Bond Framework (2022)
Use of Proceeds	Social investments by French local authorities, social French export contracts and French public hospitals	Social investments by French local authorities and social French export contracts	Social investments by French local authorities
Renewal & Cohesion of territories	To be published in 2026	To be published in 2026	23%
Public Education			32%
Public Sport & Culture			20%
Public Healthcare			6%
Emergency services			19%
Last available report			July 2025

Annexe - Programme d'émissions ESG

Récapitulatif des reportings sur les obligations vertes



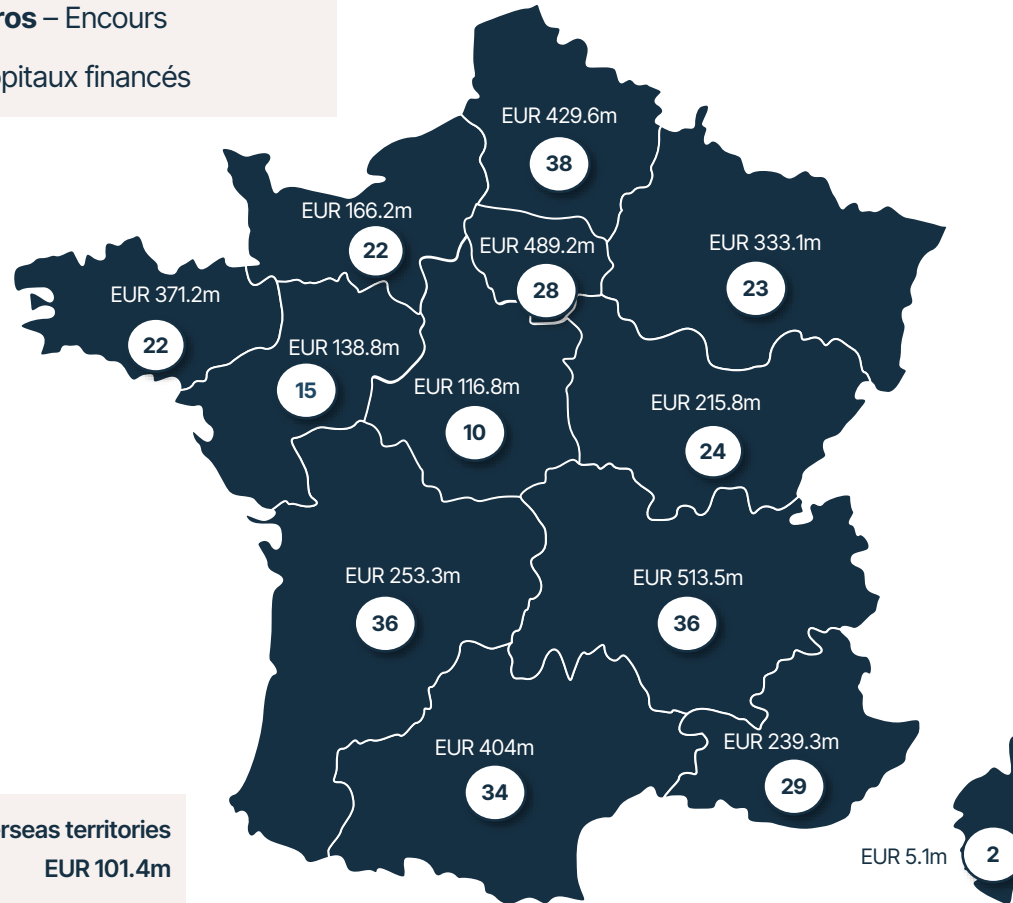
- ◀ Au total, **4,5 milliards d'euros** de prêts verts ont été alloués aux cinq opérations d'**émission d'obligations vertes**.
- ◀ Au total, les six opérations d'obligations vertes ont contribué au financement de près de **1 229 projets d'investissement verts différents** menés par des collectivités locales françaises.
- ◀ Le financement fourni par les cinq opérations d'obligations vertes permettra de **réduire les émissions de CO2 de 182 563 tonnes par an, selon les estimations**.
- ◀ Notre programme de prêts verts vise à **permettre aux petites collectivités locales d'accéder au financement vert**, le montant minimum des prêts verts ayant été abaissé à EUR 300 k.

Annexe – programme d'émissions ESG

Résumé des reportings sur les obligations vertes

3.78 milliards d'euros – Encours

324 Nombre d'hôpitaux financés



- ◀ Le montant total en cours au 31 mars s'élève à **3,78 milliards d'euros**.
- ◀ Les prêts accordés à **324 hôpitaux publics** sont inclus dans le portefeuille santé. Le nombre d'hôpitaux publics dans le portefeuille santé a augmenté depuis le dernier rapport, avec 318 établissements inclus dans le portefeuille santé au 31 décembre 2023.
- ◀ Le financement des hôpitaux publics par le groupe Sfil couvre l'ensemble du territoire français, toutes les régions métropolitaines étant couvertes.

Contacts



Ralf Berninger, CFA

Head of Investor Relations & Sustainability

Tel : + 33 (0)1 7328 8807

ralf.berninger@sfil.fr

investorrelations@sfil.fr



Mathilde Sobol

Investor Relations & Sustainability

Tel : + 33 (0)1 7328 8414

mathilde.sobol@sfil.fr

investorrelations@sfil.fr



Olivier Eudes

Head of ALM & Financial Markets

Tel : + 33 (0)1 3013 3908

olivier.eudes@sfil.fr



Gonzague Veillas

Head of Funding & Treasury

Tel : + 33 (0)1 30133909

gonzague.veillas@sfil.fr



Prisca Sabarros

Funding & Treasury

Tel : + 33 (0)1 7328 8919

prisca.sabarros@sfil.fr



Jérôme Tardiveau

Funding & Treasury

Tel : + 33 (0)1 7328 8433

jerome.tardiveau@sfil.fr



Anne Ducreux

Funding & Treasury

Tel : + 33 (0)1 7328 8938

anne.ducreux@sfil.fr